

# Ovin Québec

Poste-Publications Canadienne No. 40049100



*30<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec ▶ p.5*

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'Expertise en Production Ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

**Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)**

555, boul. Roland-Therrien, bureau 545

Longueuil, QC, J4H 4E7

Tél. : 450 679-0540 p. 8484 \* Télécopieur : 450 674-4415

[www.agneauduquebec.com](http://www.agneauduquebec.com)

**Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)**

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0

Tél. : 418 856-1200 \* Télécopieur : 418 856-6247

[info@cepoq.com](mailto:info@cepoq.com) \* [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)

**Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)**

1672 du Ravissement, Ancienne-Lorette, QC G2E 6K9

Tél. : 418 856-1200, poste 1 \* Télécopieur : 418 856-6247

[semrpq@cepoq.com](mailto:semrpq@cepoq.com) \* [www.agneauduquebec.com/SEMRP/](http://www.agneauduquebec.com/SEMRP/)

**En page couverture : Bergerie de l'Estrie**

**Rédacteurs**

Karine Abdel

Élise Blais

Sylvain Blanchette

Louis Blouin

Johanne Cameron

François Castonguay

Langis Croft

Catherine Element-Boulianne

Édith Lavoie

Hélène Méthot

Joannie Jacques

Joannie Lassonde

Robie Morel

Corlena Patterson

David Provencher

Amélie St-Pierre

Cathy Thériault-Landry

Marie-Eve Tremblay

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire  
[mdallaire@upa.qc.ca](mailto:mdallaire@upa.qc.ca) ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

**La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec**

Maison de l'UPA

555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545

Longueuil QC J4H 4E7

Téléphone : 450 679-0530

Télécopieur : 450 674-4415

Courriel : [info@agneauduquebec.com](mailto:info@agneauduquebec.com)

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION  
NO° 40049100

# SOMMAIRE

automne 2011

volume 11, numéro 4

Mot du président   <b>L'heure est à l'action</b>	<b>03</b>
AGA   <b>Avis de convocation</b>	<b>05</b>
Mot de la direction   <b>S'adapter aux changements : un processus en continu</b>	<b>07</b>
Actualités   <b>À nos moutons</b>	<b>10</b>
Marché   <b>Statistiques agneaux lourds</b>	<b>12</b>
Qualité   <b>Audit des abattoirs d'agneaux lourds 2011</b>	<b>16</b>
Agence de ventes des agneaux lourds   <b>Proposition d'introduction d'un mécanisme d'attribution des parts de production annuelle</b>	<b>18</b>
SEMRPQ   <b>Période estivale 2011</b>	<b>20</b>
Race pure   <b>Les enregistrements : Pas besoin ? Pas certain...</b>	<b>21</b>
Traçabilité   <b>Pense-bête à propos des déclarations de traçabilité</b>	<b>25</b>
CEPOQ   <b>La récupération... même de l'expertise !</b>	<b>26</b>
Recherche   <b>Des pistes très intéressantes pour mieux comprendre la problématique de « crampage » Les résultats sont arrivés!</b>	<b>29</b>
Vulgarisation   <b>CIDR<sup>MD</sup> et MGA, ça fonctionne bien à condition de bien suivre la procédure. Voici pourquoi !</b>	<b>33</b>
Recherche   <b>Le CIDR<sup>MD</sup> : Protocoles d'utilisation et efficacité sous la loupe</b>	<b>36</b>
Génétique   <b>La répétabilité... La quoi???</b>	<b>38</b>
Chronique du berger   <b>Les allées d'alimentation, on fait ça comment ?</b>	<b>40</b>
Programme québécois d'assainissement   <b>Tableau Maedi visna</b>	<b>43</b>
Santé   <b>Le Programme volontaire de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante (PVCTT)</b>	<b>44</b>
Production ovine laitière   <b>L'index ISOL, une méthode de sélection pas bête du tout !</b>	<b>45</b>
Fêtes religieuses   <b>Demandes spécifiques d'agneaux au cours de l'année</b>	<b>47</b>
Agence de vente des agneaux lourds   <b>Calendrier d'octobre 2011 à janvier 2012</b>	<b>48</b>



## *L'heure est à l'action*

*Voici à nouveau venu le moment de l'année de faire un bilan des actions menées et des résultats obtenus. Cette année prend un sens particulier puisqu'il s'agit du 30<sup>e</sup> anniversaire de notre Fédération. Pour les producteurs, on peut souligner une croissance des revenus en provenance du marché. Avec la hausse du prix des intrants, cette augmentation du prix, adjoint à la demande croissante, est une bonne nouvelle. Il s'agit d'un bon indicateur du potentiel de développement du secteur.*



Parallèlement à ces conditions, les entreprises ont pu mieux mesurer l'impact des modifications au programme d'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) relativement à l'application des mesures d'efficacité voulant le retrait de 25 % des entreprises dans l'établissement des coûts de production mais également les premiers « vrais » paiements du programme en fonction des kilogrammes vendus.

C'est en effet en août dernier, lors de la première avance du programme, que la mesure d'efficacité transitoire a été appliquée. Pour l'année 2011, selon les données préliminaires, c'est près de 5 % du coût de production ovin qui est retranché soit un peu plus de 8 \$ / brebis. Pour ce qui est de la modification de l'intervention en fonction des kilogrammes d'agneaux vendus, la Financière agricole du Québec (FADQ) a rencontré les représentants de la Fédération le 23 septembre dernier afin de présenter les résultats préliminaires

du bilan des années d'assurance 2009 et 2010. Lors de l'application du nouveau modèle des coûts de

production en 2008, la Fédération acceptait de modifier l'unité assurable graduellement, conditionnellement à ce qu'un bilan soit réalisé après la première année. Deux ans et demi plus tard, les résultats sont finalement présentés. Quoiqu'encore préliminaires, les résultats démontrent clairement qu'un bon nombre des entreprises dites spécialisées de 300 à 1 000 brebis ne produisent pas le nombre de kilogrammes d'agneaux vendus du modèle, soit 45 kg. Ces résultats, nous les appréhendions et aurions dû les avoir plus tôt. Ce qui est d'autant plus préoccupant, c'est l'absence d'actions de la part de la FADQ dans le traitement de ces informations. *Comment peut-elle justifier de ne pas avoir transmis dès 2009, les données du secteur*

***Nous maintenons donc nos demandes auprès de la FADQ afin que soient proposés des ajustements au modèle en tenant compte des données réelles des entreprises spécialisées mais également que le tiers de l'intervention sur la brebis soit perpétué.***

*afin de pouvoir ajuster le niveau d'intervention et permettre aux entreprises en place de s'adapter ? Par ailleurs, comment expliquer que l'on maintienne le modèle de référence de 2006 alors que la traçabilité n'était pas en vigueur en 2009, alors que les données réelles démontrent que 4,6 kg des 45 kg produits ne sont pas admissibles ?*

Les différences en ce qui a trait aux volumes admissibles et assurables lors de l'enquête de 2006 et ce qui est en vigueur depuis 2009 sont évidentes. Les producteurs doivent être couverts de manière équitable d'année en année sur des bases équivalentes. C'est la base de tout programme d'assurance. Nous maintenons donc nos demandes auprès de la FADQ afin que soient



proposés des ajustements au modèle en tenant compte des données réelles des entreprises spécialisées mais également que le tiers de l'intervention sur la brebis soit perpétué. Le maintien du tiers de l'intervention sur la brebis est un moyen pour les producteurs de stabiliser un minimum de revenu lorsqu'il y a perte d'agneaux.

Dans un autre ordre d'idée, nous avons déposé, au cours du mois d'août un mémoire dans le cadre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) sur le livre vert pour une politique bioalimentaire « *Donner le goût du Québec* ». La Fédération a réitéré l'importance du système de traçabilité de la terre à la table. Actuellement, un des enjeux lié au développement de l'Agneau du Québec réside dans sa reconnaissance par le consommateur. La traçabilité de la ferme à l'abattoir est en place depuis 2004, toutefois, la Fédération déplore le manque d'effectif sur le terrain afin d'appuyer les producteurs et le système. Les données sont actuellement utilisées dans l'administration du programme ASRA et la FADQ s'étonne des écarts observés entre les inventaires terrain et les informations dans les bases de données d'ATQ. Cela fait deux ans que la Fédération dénonce le système et que nous nous attardons à la problématique en demandant des appuis pour nos membres et des visites sur le terrain afin d'élucider des problèmes d'inventaire. Rien n'a été fait en ce sens.

Par ailleurs, je déplore davantage le non-engagement de l'État à poursuivre le système de traçabilité jusqu'au consommateur. L'Agneau du Québec est un produit né et élevé par des producteurs d'ici. Les consommateurs associent le produit à de bonnes pratiques d'élevage, à l'occupation du territoire et au maintien des fermes à dimension humaine. Sans un support adéquat au niveau de la traçabilité, mais également par le biais de programme complémentaire, l'agneau du Québec et la structure des entreprises québécoises risquent d'être dénaturés. Au cours des derniers mois, les liquidités de plusieurs entreprises ont subi le contrecoup des modifications apportées au programme ASRA plaçant ainsi certaines d'entre elles dans des situations difficiles. La Fédération est préoccupée par la survie des entreprises indépendantes et la valorisation des différentes régions productrices d'ovins. Nous sommes donc à l'écoute de toute proposition visant à maintenir cette vision. À cet effet, je tiens à souligner l'admissibilité de 121 entreprises ovines à la Stratégie de soutien à l'adaptation de l'agriculture. Les différents programmes offerts aux producteurs sont des options intéressantes pour pallier les enjeux actuels de la production. Je vous invite personnellement à faire une demande auprès de votre répondant régional.

En réponse aux différents éléments du livre vert, la Fédération a soutenu l'importance de l'occupation du territoire et le dévelop-

pement régional, la différenciation de l'agneau du Québec, comme produit né et élevé par le même producteur et l'importance de la mise en marché collective afin d'assurer le positionnement du produit auprès des grands acteurs du détail. Cela n'est cependant pas contraire et, soulignons-le, à la propension de l'État à valoriser les circuits courts de commercialisation. En effet, l'Agence de vente des agneaux lourds est la seule qui encadre l'ensemble du produit visé et à ce jour, près de 10 % des agneaux lourds vendus le sont directement à un consommateur désigné.

Dans quelques semaines à peine, vous serez tous conviés à l'Assemblée générale annuelle des producteurs d'agneaux et moutons du Québec. Il s'agit d'un moment privilégié d'échanger sur les enjeux du secteur. Cette année, une proposition de mise en place de parts de production dans le secteur de l'agneau lourd sera présentée pour approbation. Cette demande fait suite à un mandat de la dernière assemblée. Il sera également temps, pour les délégués de définir les grands enjeux de leur secteur et leur vision pour les prochaines années. Le plan stratégique du secteur a maintenant un an et c'est à nous, producteurs et productrices de se l'approprier, de dessiner notre avenir.

*J'espère avoir le plaisir de vous rencontrer lors de vos assemblées régionales.*

*Lucien Croft*



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS  
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC

# AVIS DE CONVOCATION

## Assemblées générales annuelles 2011

de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec  
et du plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec

*À tous les producteurs et productrices d'ovins du Québec ainsi  
qu'aux membres des syndicats régionaux affiliés*

Madame, Monsieur,

Vous êtes par la présente convoqués aux assemblées générales annuelles du plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec et de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec, lesquelles se tiendront à la date et au lieu suivants:

**Date :** **3 novembre** à compter de 13 h (inscription à 12 h)  
**4 novembre** à compter de 9 h

**Lieu :** Motel Blanchet  
225, boul. St-Joseph Ouest  
Drummondville (Québec) J2E 1A9

Le projet d'**ordre du jour** de l'assemblée générale annuelle du plan conjoint comportera notamment les points suivants :

- ◇ Bilan des activités de la dernière année
- ◇ Bilan des activités de l'Agence de vente des agneaux lourds
- ◇ Modifications au Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds
- ◇ Plan d'actions et orientations prioritaires du secteur
- ◇ Étude des résolutions

Comptant sur votre présence et votre participation, veuillez recevoir,  
Madame, Monsieur, nos salutations cordiales.

Marie-Ève Tremblay,  
directrice générale de la FPAMQ

Depuis quelques années la production ovine au Québec fait face à de nouveaux défis.  
Nous nous devons d'être plus productifs; de gérer nos troupeaux efficacement.

Mais qu'en est-il du potentiel génétique de nos moutons ? Pour augmenter la productivité, nos bêtes doivent, de prime abord, posséder le **potentiel génétique** requis pour espérer par la suite le transmettre à sa progéniture. ↗

- Des moutons capables de **bien produire**, alimentés au **pâturage** ou avec des fourrages pour minimiser les coûts d'alimentation tout en étant capables d'élever des agneaux qui auront une **bonne conformation** pour la vente autant en agneaux de lait, léger ou lourd. Qui pourront produire de **belle agnelles** en race pure ou F1. Des **agneaux vigoureux** avec un bon taux de survie. Des brebis **rustiques** capable de maintenir une bonne productivité pendant plusieurs années. •

*Est-ce possible d'obtenir toutes ces caractéristiques en utilisant LE bon reproducteur. Suite page...*

Les Bergeries Mimeault, 450 377-8209 • mimeault@rocler.qc.ca • bergeriesmimeault.com

## Séance de magasinage à la ferme Belletag



**Pour choisir le lecteur RFID qui répond à vos besoins, pourquoi ne pas les essayer ?  
C'est gratuit ! \***

**Appelez au 1 866 270-4319**  
du lundi au vendredi,  
entre 7 h 30 et 16 h 30

\* Certaines conditions s'appliquent.

2001  
Agri-Traçabilité Québec  
2011 **10 ANS**



## *S'adapter aux changements :* **un processus en continu**

*S*elon les plus récentes données transmises par la Financière agricole relativement au nombre de kilogrammes d'agneaux vendus par brebis, on constate une nette disparité des résultats des entreprises adhérant au programme. En effet, un nombre significatif d'entreprises se situe en-deçà mais également au-dessus des valeurs moyennes. Comment cela s'explique ?

« Ne craignez pas d'avancer lentement; craignez seulement de rester immobile. » – Proverbe chinois

*Chaque entreprise ovine est une entité particulière et indépendante. Le producteur agit en tant qu'entrepreneur et prend des décisions qui lui sont propres. Les changements, tels que les modifications apportées au programme Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), interviennent directement dans les décisions d'affaires d'une entreprise.*

« Décidez dès aujourd'hui d'être maître du changement plutôt qu'être victime du changement. » – Brian Tracy

La définition du changement désigne le passage d'un état à un autre. Qu'il provienne de l'intérieur ou qu'il soit imposé, le changement vient bouleverser le quotidien et des façons de faire établies. Certains chercheurs font un parallèle entre la gestion du changement et le processus de **deuil**. En effet, lorsqu'un changement s'opère, il s'accompagne pour les individus concernés d'un processus de deuil des situations antérieures. L'étape de déni, étape primaire du changement, se manifeste par des résistances. Plus ces résistances sont grandes, plus les individus risquent de tomber dans des écueils de comportement tel que la rébellion ou la démotivation. Afin de pallier ces situations, l'individu doit s'adapter, être proactif.

Dans la gestion d'entreprise, lorsqu'on entame un processus de changement, tous les individus ou travailleurs font partie intégrante du changement même si le changement est habituellement imposé par la haute direction. Les individus sont invités à s'adapter. Afin d'assurer une adhésion optimale aux nouvelles pratiques de l'entreprise, la haute direction doit adopter une stratégie complète de transfert d'information incluant un plan de communication et d'implantation de la situation désirée. Les individus ont alors l'occasion de prendre connaissance des changements demandés et des actions

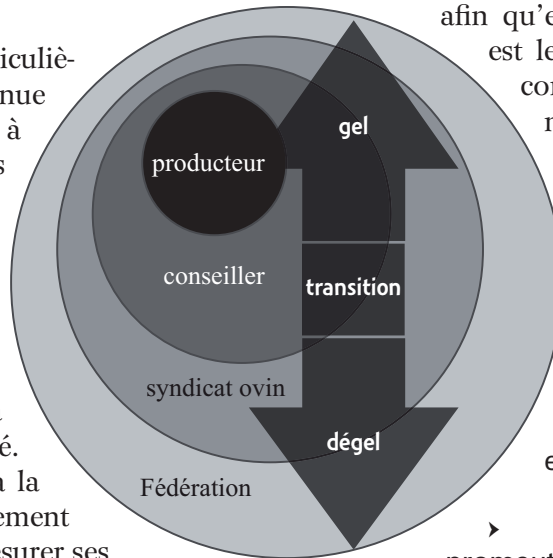
à améliorer. Il n'existe pas de stratégie « miracle » ou infaillible pour la gestion d'un changement. Lewin étudia un processus de changement en isolant trois phases clefs, soit le **dégel**, la **transition** et le **gel** (▼). Chaque des étapes du cycle pouvant être parcourue dans des délais très variables, améliorée par la motivation de la personne et le soutien qui l'entoure. En effet, chaque individu agit indépendamment d'un autre et de manière unique. Lewin élabore également un nouveau contexte d'apprentissage en groupe. Ces groupes avaient pour objectif d'apprendre sur les façons de faire de l'entreprise, d'établir un climat d'échange et d'assurer une meilleure transition. À l'étape du dégel, soit la transition proprement dite, les groupes font un retour sur la situation vécue et sur les procédures à améliorer pour perpétuer le changement en plus de favoriser la participation active.

**Dégel :** où l'individu accepte de perdre ses habitudes longuement acquises.  
**Transition :** où l'individu expérimente de nouvelles solutions.  
**Gel :** où l'individu stabilise de nouveaux comportements adaptés à la nouvelle situation.



## Ce qu'on peut en retenir

Dans le secteur agricole, plus particulièrement en production ovine, la venue d'un changement majeur exogène à l'entreprise entraîne forcément des remises en question. *Les anciennes façons de faire peuvent-elles être maintenues ? Peut-on produire différemment ? Quels changements dois-je apporter ? Suis-je en mesure de les effectuer maintenant ? Ai-je besoin d'aide ?* Le producteur, est à la fois la haute direction et l'employé. Devant un contexte changeant, il a la responsabilité d'évaluer continuellement les enjeux de la production et de mesurer ses risques.



afin qu'elles puissent s'adapter. L'une d'elle est le partage de la situation vécue et la communication. L'une des forces du modèle de Lewin était la consultation, le partage d'information, la rétroaction.


➤ Le **Réseau Agri-Conseil**, un guichet unique vient en appui à vos projets. Il coordonne les conseillers nécessaires à votre entreprise, tant au niveau technique qu'en gestion agricole, et en agro-environnement. 1.866.680-1858

➤ Le répondant agricole du MAPAQ promeut la **Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles**.

En production ovine, plusieurs indicateurs économiques, indépendamment des programmes de soutien du revenu, sont en place afin d'assurer le développement du secteur. En effet, la demande globale pour le produit est en croissance en plus d'être très diversifiée. Ce qui est un indicateur de maintien à moyen long terme des marchés développés. Par ailleurs, les prix sont également en augmentation, ce qui vient pallier la croissance des coûts des intrants. Pour un producteur, différentes avenues sont à sa disposition.

Ce qui est actuellement observé sur certaines entreprises ovines démontrent qu'il est possible de changer ou de s'adapter à une situation donnée. Il demeure clair qu'il ne s'agit pas d'un contexte facile pour les entreprises en place mais que plusieurs options et appuis sont offerts

« Chaque fois qu'il y a un changement, il y a une occasion. » - Jack Welch - PDA, GE. É.-U

- Les Conseillers techniques **OVIPRO**.
- Les **syndicats ovins régionaux** sont des milieux d'échanges entre les producteurs. Chaque région ayant ses particularités, des producteurs sont invités à mettre en commun leurs idées afin de solutionner différents enjeux du secteur. Certains syndicats offrent d'ailleurs des services de type **parrainage ou de mentorat**. Une entreprise en démarrage, en développement ou en consolidation est alors invité à partager valider ses façons de faire avec un producteur établi.
- La **Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec** est finalement un maillon clé d'évaluation de la situation vécue par les entreprises. Elle est l'organe de communication de l'information et de demande de changement. L'implication des producteurs est directement proportionnelle à son dynamisme. 

## Les Bergeries Mimeault vous présentent K BAR K 88006



- ➔ **Un bélier** issu d'une des meilleures lignées de Dorset britannique;
- ➔ D'une génétique ayant fait ses preuves depuis plus d'un siècle au Royaume-Unis;
- ➔ Né aux États-Unis d'insémination artificielle, il est un des rares béliers de sa lignée en Amérique et le seul au Canada;
- ➔ N'a aucune consanguinité avec les moutons canadiens;
- ➔ Il est en service depuis 2 ans chez nous. Nous sommes **très** satisfaits de ses performances. *Dans le contexte actuel, il est d'une aide précieuse pour augmenter la productivité de notre troupeau.*



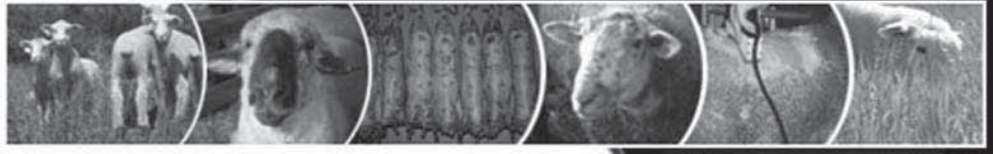
- Nous avons présentement une dizaine de ses fils à vendre étant tous génotypés ARR/ARR. -
- Nous croyons sincèrement que sa génétique peut aider votre élevage à maximiser son potentiel. -
- Notre troupeau à le statut Maedi-visna OR depuis 6 ans et le troupeau est contrôlé sur Genovis depuis 17 ans. -

Nous fêterons nos 40 ans en production ovine en 2012 !

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter au 450 377-8209, par courriel au mimeault@rocler.qc.ca ou via notre site Internet [bergeriesmimeault.com](http://bergeriesmimeault.com).

**Les Bergeries Mimeault**  
Éleveurs pur-sang Dorset  
30 Chemin du Petit Bois  
St-Stanislas-de-Kostka, Qc.  
J0S 1W0  
Marc Mimeault Jr. & Sylvie Emsod Prop.  
Marc-André, Marie-Michèle, Julien

# OVIPRO



Services - conseils



## CONCOURS RÉGIONAL QUALITÉ DES FOURRAGES

*PARTICIPEZ EN GRAND NOMBRE ET  
DÉMONTREZ LE DYNAMISME DE VOTRE RÉGION !*

### **Condition de participation :**

\* Avoir un contrat de service 2011-2012 avec un conseiller OVIPRO du CEPOQ.

Il suffit de fournir vos analyses de FOIN ET D'ENSILAGE au CEPOQ  
via votre conseiller OVIPRO ou par :

Courriel : [marie-josee.cimon@cepoq.com](mailto:marie-josee.cimon@cepoq.com)

Télécopieur : 418 856-6247



**DATE LIMITE DE PARTICIPATION :**

**1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2011**





# À nos moutons!

## Fromage CASEUS OR

La fromagerie Nouvelle France s'est vu remettre le prestigieux CASEUS OR pour son fromage le Zacharie Cloutier, un fromage au lait cru de brebis.

*Félicitations à Jean-Paul et à Marie-Claude Houde !*



## American Cheese Society

La Bergerie du Fjord a remporté la deuxième place dans la catégorie de produits faits à base de lait de brebis lors de la compétition annuelle de l'American Cheese Society pour son fromage *Blanche du Fjord*.

*Félicitations à Claude et Martin Gilbert !*

## ATQ

### Des outils de traçabilité à votre portée



N'oubliez pas qu'il existe un programme de subvention pour l'achat d'outils de traçabilité (bâtons de lecture, PDA, Workabout).

Agri-Traçabilité Québec, en collaboration avec la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec et les syndicats spécialisés agneaux et moutons, vous offre la possibilité d'acquérir vos outils en vous permettant de profiter de prix avantageux et de bénéficier d'une formation sur l'outil acheté.

*Pour de plus amples informations ou pour passer votre commande, veuillez communiquer avec le syndicat d'agneaux et de moutons de votre région.*



## 30<sup>e</sup> anniversaire



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS  
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC

*Nous vous invitons à venir célébrer le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec.*

*Le souper aura lieu à la salle Favorite de l'Hotel Motel Blanchet 225, boulevard St-Joseph Ouest Drummondville (Québec) J2E 1A9 le 3 novembre 2011 à compter de 19 h.*

*Prix du billet : 35 \$*

*Pour obtenir un billet, contactez votre syndicat régional*

**Au plaisir de vous voir !**

## Équipe du CEPOQ

### Nouvelle ressource pour épauler le secteur R&D au CEPOQ

Le CEPOQ est fier d'annoncer l'arrivée de Mme Catherine Element-Boulianne au sein de son équipe. Diplômée en agronomie et en voie de terminer sa maîtrise en sciences animales, chez l'ovine, à l'Université Laval, Mme Element-Boulianne a travaillé comme auxiliaire d'enseignement et de recherche au sein de l'équipe du Dr François Castonguay, à l'Université Laval, pendant son baccalauréat. Elle connaît donc l'équipe du CEPOQ depuis 2007 et a collaboré à certains projets de recherche dans l'ovine. Coresponsable de la R&D, elle travaillera de concert avec Mme Léda Villeneuve pour coordonner les projets de recherche en cours et à venir au CEPOQ.



*Bienvenue dans l'équipe du CEPOQ, Catherine !*

## OVIPRO en bref...

### UN DÉPART AU SEIN DE L'ÉQUIPE OVIPRO

Monsieur Daniel Cimon, à l'emploi du CEPOQ depuis l'automne 2010 et occupant le poste de conseiller en production ovine au sein de l'équipe, a récemment quitté ses fonctions. Conseiller OVIPRO dans la région du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie-Les-Iles, le passage de M. Cimon dans l'équipe fut bref, mais il aura tout de même su accomplir un travail professionnel auprès des producteurs ovins de sa région. Son intérêt pour le monde de l'agriculture saura certainement le diriger vers de nouveaux défis.



*Nous te souhaitons, Daniel, la plus grande des chances dans tes projets d'avenir.*

## Nouvelle classe à Expo Québec

Cette année, une nouvelle classe était présente à Expo Québec : il s'agit de la classe Agneau de race paternelle tondu à la peau, jugement sur GenOvis et conformation. La particularité de cette classe est qu'elle tient compte à la fois de la conformation de l'animal et de son évaluation génétique. En effet, la moitié des points est attribuée pour la conformation et l'autre moitié, pour l'évaluation génétique de l'animal.

L'équipe génétique du CEPOQ est fière de souligner le gagnant de la première classe Agneau de race paternelle tondu à la peau, jugement sur GenOvis et conformation d'Expo Québec. M. Robert Girard a remporté le trophée du Meilleur agneau de race paternelle, avec son jeune bélier Hampshire de moins d'un an. *Félicitations !*

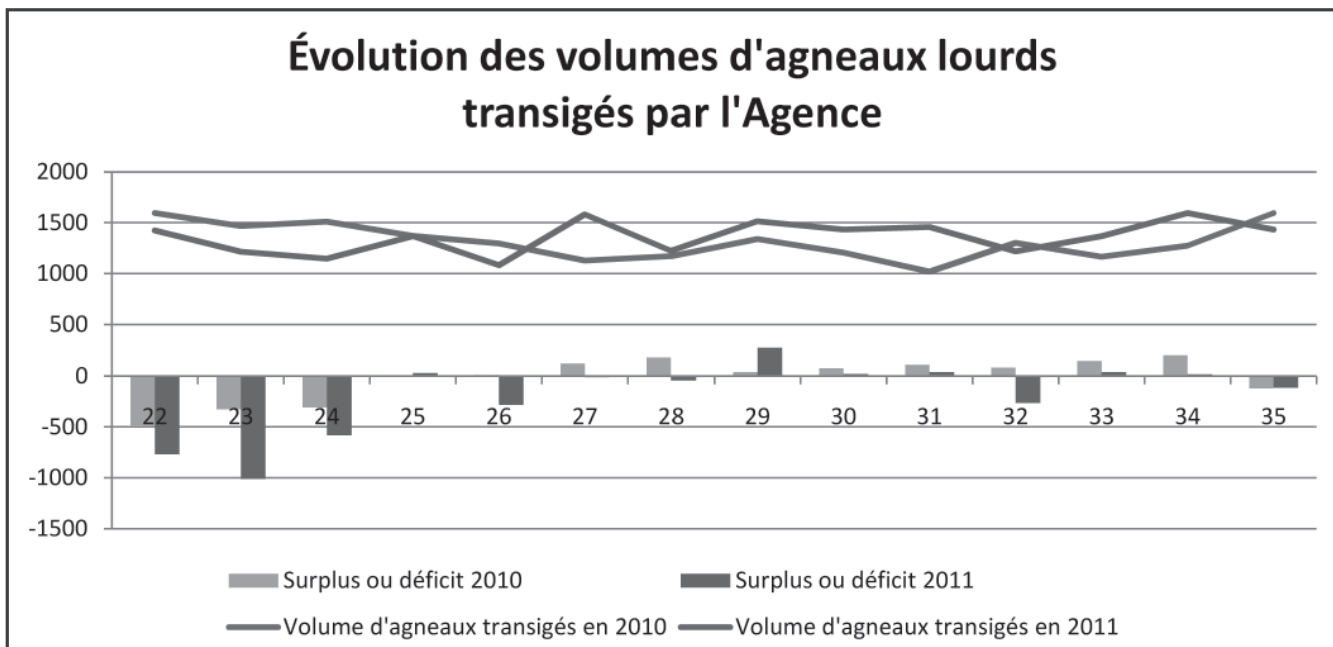
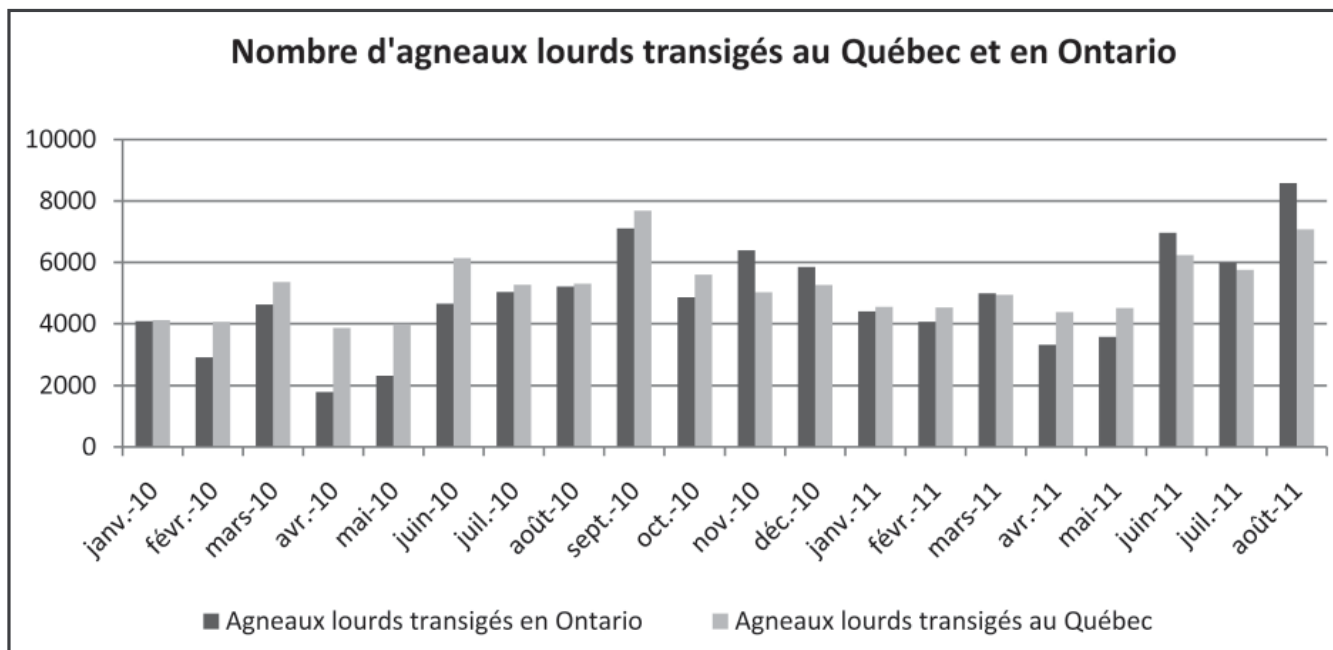


photo Expo Québec

## Nombre d'agneaux lourds transigés au Qc et en Ontario

Le nombre d'agneaux lourds transigés au Québec et en Ontario au cours des mois d'été (juin à août) a connu une hausse respective de 14 % et 44,6 % en 2011 comparativement à la même période en 2010. Par ailleurs, la tendance des ventes qui était plus élevée au Québec en 2010 s'est inversée au profit de l'Ontario avec 13 % de ventes de plus qu'au Québec durant l'été 2011.

Tel que l'indique le graphique sur l'évolution des volumes d'agneaux lourds transigés par l'Agence, l'été 2011 s'est caractérisé par plusieurs semaines où l'offre s'est située en-dessous de la demande.



## Distribution des agneaux lourds

À l'échelle de la province, près de 85 % des agneaux lourds ont obtenu un indice supérieur ou égal à 100 au cours de la semaine 35 correspondant à la semaine allant du 28 août au 3 septembre 2011.

	Semaine 34*	Semaine 35*
<b>Indice moyen</b>	101,58	101,51
<b>indice ≥ 100</b>	86,4%	84,6%

Indice	Semaine 2011-34*		Semaine 2011-35*	
	N <sup>bre</sup>	%	N <sup>bre</sup>	%
70	6	0,4	3	0,2
75	10	0,6	14	1,0
80	19	1,2	16	1,2
85	5	0,3	6	0,4
90	19	1,2	23	1,7
92	5	0,3	5	0,4
93	33	2,1	18	1,3
95	51	3,3	60	4,4
97	52	3,4	57	4,2
98	10	0,6	9	0,7
100	188	12,2	159	11,6
101	128	8,3	99	7,2
102	96	6,2	93	6,8
103	290	18,8	258	18,9
104	157	10,2	130	9,5
105	377	24,5	344	25,2
106	95	6,2	73	5,3
Non classifié	55	3,4	85	5,9
Total classifié	1 541	100,0	1 367	100,0

\* Les semaines 34 et 35 correspondent aux semaines allant du 21 août au 3 septembre 2011.



## Cadran de balance électronique



### Caractéristiques:

- Jusqu'à 50000 dossiers individuels d'animaux
- Possibilité d'enregistrer la race, le sexe, père, mère
- Statistiques et tableaux de l'histoire des animaux
- Le gain de poids et les prédictions
- Jusqu'à 10 voies de rédaction
- Poids graphiques ligne de gain
- Rapports configurables par l'utilisateur
- 100% étanche et non sensible à la poussière

### Informez-vous !



**1-866-888-5258**

info@matelevage.com  
www.matelevage.com

Parc de contention disponible sur demande

# FERME ALIZÉE

Geneviève Castonguay B.Sc.a et Francis Boucher agr.

## Éleveurs de sujets pur-sang POLYPAY

### Gagnants au symposium ovin 2009 :

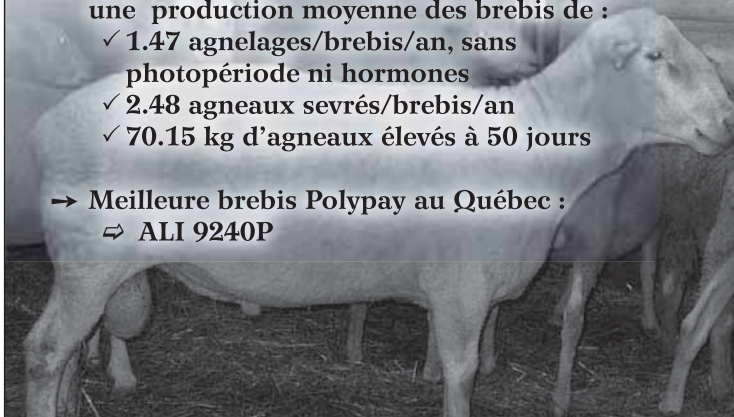
→ Meilleur troupeau maternel inter-races au Québec

→ Meilleur troupeau Polypay au Québec avec une production moyenne des brebis de :

- ✓ 1.47 agnelages/brebis/an, sans photopériode ni hormones
- ✓ 2.48 agneaux sevrés/brebis/an
- ✓ 70.15 kg d'agneaux élevés à 50 jours

→ Meilleure brebis Polypay au Québec :

⇒ ALI 9240P



### Agnelles et béliers à vendre en tout temps

285 rang 4 est, St-Joseph-de-Kamouraska (Qc), G0L 3P0

Téléphone : 418-493-2323 • télécopieur : 418-493-1169

fboucher8@sympatico.ca

# Lomanco Hampshire

Sur programme de performance depuis 1963

## La Ferme Manasan

150, chemin Laberge Danville, QC. J0A 1A0



Amélie Fluet, Pierre & Robert Laberge

Tél.: 819-839-3350

Téléc.: 819-839-1202

amelie@manasan.qc.ca

www.manasan.qc.ca

Obtenez des agneaux vigoureux à partir de la naissance

Augmentez la qualité du produit que vous offrez

Choisissez la race Hampshire comme race terminale

80% de nos clients renouvellent leur expérience



5120, RUE MARTINEAU, ST-HYACINTHE, QC J2R 1T9

SORTIE 138 DE L'AUTOROUTE 20,

SITUÉ AUX « ENCANS DE LA FERME »

TÉL. : 450-796-4242 SANS FRAIS 1-888-796-4242

GROBER  
NUTRITION

Lister  
SHEARING

TRU-TEST  
WORLD LEADERS IN WEIGHING

AESCU LAP  
Quality in all we do.

Allflex

Heiniger

HEURES D'OUVERTURE LUNDI 8H30 À 19H00  
MARDI AU VENDREDI 8H30 À 17H00 SAMEDI 10H00 À 16H00

# COLLOQUE

## Comment faire plu\$

**3 décembre 2011**  
**Institut de Technologie Agroalimentaire,**  
**Campus de La Pocatière,**  
**401 rue Poiré, La Pocatière**

Inscription avant le  
15 novembre 2011

Prix régulier - 60 \$  
Producteur - 30 \$  
Étudiant - 20 \$

Les récentes modifications au *Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles* et la hausse des frais de production obligent les gestionnaires des fermes ovines à maximiser l'efficacité de leur entreprise. Les propriétaires doivent inévitablement adapter leurs façons de faire afin de demeurer concurrentiels et efficaces.

Le thème du colloque « **Comment faire plu\$** » a été choisi afin que les conférences qui seront présentées puissent rapidement être mises en application par les producteurs participants. Il sera possible pour tous d'entendre des professionnels qui traiteront des sujets, mais aussi des productrices et producteurs qui viendront expliquer de façon pratique comment sont mis en œuvre les principes présentés.

**Pour plus d'informations sur le colloque :**  
par téléphone : 418-856-5140, par courriel : [rido@videotron.ca](mailto:rido@videotron.ca)

**Pour une fiche d'inscription additionnelle :**  
[www.agneauduquebec.com](http://www.agneauduquebec.com) et [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)



9 h   Accueil et visite des kiosques tout au long de la journée	13 h 15   <i>Programme d'éradication, Tremblante des petits ruminants</i> D <sup>re</sup> Christiane Allard, santé des animaux et élevage, ACIA
10 h   <i>Les agnelles de remplacement : une question d'argent ou de temps ?</i> Stéphanie Landry, MAPAQ Bas-Saint-Laurent et Denis Boies, ITA Campus de La Pocatière	13 h 55   <i>Cultiver le foin et non le ramasser</i> Nicolas Marquis, T.P. et Pierre-Marc Cantin, T.P., La COOP
10 h 30   <i>Élevage ovin profitable?</i> Dany Larouche, Entreprise Agro-Forestière DJFL inc.	14 h 35   <i>De bons fourrages à la bergerie pour des animaux et des propriétaires heureux</i> Geneviève Forest et Simon Parent, Ferme La Bergère
10 h 50   <i>Sauver les agneaux</i> D <sup>re</sup> Marilyn Lemire, Clinique vétérinaire de Rivière-du-Loup	14 h 55   Pause santé
11 h 20   <i>Sauver des agneaux : tout le monde fait ça !</i> Gaétane Beaulieu et Yves Langlois, Ferme Épiphanoise	15 h 20   <i>Réussir l'ensilage enrobé</i> Claude Lavoie, Unimat
11 h 40   Dîner	15 h 40   <i>Les fourrages : plus que la base</i> Geneviève Castonguay et Francis Boucher, Ferme Alizée
	16 h 00   Cocktail dînatoire

### Merci à nos Partenaires

Institut de technologie agroalimentaire Québec



Agence canadienne d'inspection des aliments

Canadian Food Inspection Agency



La Matapédienne Purdel  
St-Fabien  
Baie-des-Chaleurs  
Dynaco  
Agriscar  
St-Pamphile  
St-Alexandre



Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec  
Bas-Saint-Laurent

### Merci à nos Collaborateurs



La Financière agricole Québec

Toujours là quand ça compte

# Audit des abattoirs d'agneaux lourds 2011

La Fédération travaille à l'amélioration constante de la qualité des produits offerts par les producteurs d'agneaux lourds. La mise en marché étant basée sur la conformation et le poids de la carcasse, les producteurs se sont dotés d'outils incitant à la production d'agneaux de qualité supérieure, telles la tarification selon une grille de poids, la classification et la mesure du gras dorsal.

Cependant, les opérations à l'abattoir sont aussi très importantes pour l'obtention d'un bon produit. La Fédération cible, entre autres, la bonification du rendement des carcasses d'agneaux lourds. Dans cette lignée, un programme d'audit des installations d'abattage d'agneaux lourds a été instauré. Elle a évalué les pratiques et les équipements utilisés en abattoir. Suite à cette collecte d'informations, une analyse et des recommandations seront présentées aux établissements d'abattage. Les objectifs principaux de celles-ci seront le transfert d'informations, l'adoption par les sites d'abattage de nouvelles pratiques et le perfectionnement des équipements liés à l'abattage des agneaux lourds.

Une première tournée d'audit a d'ailleurs été effectuée en 2011. Le mandat de l'auditeur est d'évaluer les installations, les équipements et les opérations effectuées dans les établissements d'abattage d'agneaux lourds.

Suite à cette tournée, la Fédération produira un document résumant l'ensemble des observations ré-

pertoriées. Le document présentera les opérations en abattoir, les points forts observés en matière d'équipements, d'installations et de pratiques ainsi que les axes d'améliorations possibles pour les abattoirs. De plus, une présentation sera réalisée par l'auditeur dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la Fédération en novembre prochain. Il fera un bilan de sa tournée d'audit et présentera ses recommandations pour le secteur.

En 2011, les 9 principaux abattoirs d'agneaux lourds ont été audités par la Fédération. Un rapport d'audit a été produit pour chacun d'entre eux. Le tableau ci-dessous permet de voir la répartition des principaux abattoirs d'agneaux lourds en termes de volume de têtes abattues annuellement.

Volume d'agneaux lourds abattus par année	Nombre d'abattoirs
Plus de 15 000	2
Entre 4 000 et 8 000	3
Entre 1 000 et 2 500	4

Le tableau suivant résume les principaux points observés par l'auditeur de la Fédération lors de la réalisation de son mandat. Des axes d'améliorations ont été établis pour chacun de ces points. Ils ont été rassemblés afin de donner une image globale pour l'ensemble des abattoirs d'agneaux lourds.

## Sommaire des observations des abattoirs d'agneaux lourds 2011

Sections	Points observés
<b>Aire de réception</b>	▷ Contrôle de la réception des agneaux.
<b>Étable et enclos</b>	▷ Abreuvoirs conçus pour des agneaux. ▷ Entretien des enclos ▷ Manipulation appropriée par les employés.
<b>Aire d'insensibilisation</b>	▷ Contrôle de la contamination. ▷ Cage de contention adaptée pour l'agneau. ▷ Manipulation appropriée par les employés.
<b>Aire d'habillage</b>	▷ Contrôle de la contamination. ▷ Traçabilité des carcasses informatisée.
<b>Aire d'éviscération</b>	▷ Contrôle de la contamination.
<b>Aire de parage et pesage</b>	▷ Saisie de l'information de pesée informatisée. ▷ Assurer une vérification externe de la balance.
<b>Aire de réfrigération</b>	▷ Endroit dégagé et accessible pour la classification.



## Contrôle de la contamination


Un point très important influence la qualité du produit mis en marché: **la contamination des carcasses lors des opérations d'insensibilisation et d'habillage.**

Le contrôle de la contamination vise principalement l'adoption de pratiques réduisant les risques de contamination de la carcasse par des éléments pathogènes lors des opérations d'insensibilisation et d'habillage ou des manipulations sur la chaîne d'abattage.

Lors de l'abattage, les abattoirs ont recours aux méthodes d'insensibilisation suivantes : électrocution ou fusil percuteur. Selon le cas, les abattoirs utilisent une ou plusieurs méthodes. L'audit a servi à relever les pratiques s'étant avérées les plus efficaces et pouvant être adoptées plus largement. Ces opérations permettront, entre autres, de diminuer les risques de contamination de la carcasse lors de cette étape cruciale. Par exemple, des mesures visant à assurer la propreté de l'agneau avant l'insensibilisation peuvent avoir un impact po-

sitif sur la diminution des risques de décontamination.

Lors de l'opération d'habillage, certaines des pratiques utilisées causent une augmentation du pourcentage de perte sur la carcasse. L'adoption de nouvelles méthodes de travail pourrait mener à un gain de rendement.

Les gains réalisés par les abattoirs en termes de contrôle de la contamination peuvent diminuer la nécessité d'effectuer du parage sur la carcasse. Ce faisant, la carcasse conserve davantage de viande et offre ainsi de plus belles pièces pour la découpe. Le programme d'audit permettra donc de prévoir dans ses prochaines étapes des retombées positives pour l'ensemble de la filière. 

### Lexique

**Habillage :** Opération qui consiste à enlever la peau sur une carcasse.

**Insensibilisation :** Processus qui consiste à rendre l'animal inconscient et insensible.

**Parage :** Opération qui consiste à enlever les parties non comestibles ou tout ce qui pourrait nuire à la présentation d'une carcasse.

Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

## Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de race pure  
Arcott Rideau

- ✓ Troupeau de valeur génétique supérieure
- ✓ Suivi GenOvis
- ✓ Maedi visna statut OR
- ✓ Béliers génotypés



*Au plaisir de vous rencontrer*

635, rang Beaudry, Granby (Qc) J2G 9H9  
450 379-5298 chris.beau@sympatico.ca



 **bergerie FLEURIAULT**  
productivité • rusticité • maternelle • désaisonné

- Spécialisé dans l'élevage de sujets de remplacements
- Troupeau de race pure Dorset de bonne génétique, Genovis
- Sélection :
  - Désaisonné
  - ISM positif et supérieur à la moyenne du troupeau
  - Bonne capacité et conformation
  - Laitière
- Troupeau saillie naturelle avec un intervalle de 1.33 agnelages/années
- Béliers génotypés pour la tremblante (codon 171)
- Élevage de sujets Dorset
  - Productifs
  - désaisonnés
  - maternelles
- Production de femelles hybrides prolifiques (DP X RV)
  - rustiques
  - désaisonnées
  - prolifiques

*Ayez le regard juste, pour des sujets de productions de qualités !*

[www.bergeriefleuriault.com](http://www.bergeriefleuriault.com)

Meggie Parent • Saint-Gabriel de Rimouski  
418 798-4315 • meggieparent@globetrotter.net

## *Proposition d'introduction d'un mécanisme d'attribution des parts de production annuelle*



Lors de l'assemblée générale annuelle 2010, les délégués ont été consultés sur la mise en place de parts de production dans le secteur de l'agneau lourd. Cet exercice venait répondre aux demandes des producteurs désirant protéger les parts de marché nouvellement développés par des producteurs d'agneaux lourds qui ont livrés régulièrement depuis le démarrage de l'Agence de vente. Un mandat a finalement été donné par les délégués afin que l'ensemble des producteurs, par le biais de leur Syndicat ovin régional, soit consulté au cours de l'année 2011 et que le projet soit présenté à l'AGA de cette année.

### *Qu'est-ce que c'est ?*

Brièvement, on peut définir les parts de production comme un historique de vente d'agneaux lourds qui vise à **garantir un accès au marché** aux producteurs ayant mis en marché des agneaux **régulièrement** au cours d'une période. Les principaux objectifs visés par cette attribution est de sécuriser les parts de production des producteurs établis, ou en développement dans les différentes régions du Québec, et de garantir un accès à long terme sur les marchés. Il est donc

question d'assurer une stabilité à long terme dans les revenus et éviter les périodes de surplus.

### *Pourquoi maintenant ?*

La forte demande du produit est propice pour le démarrage de nouvelles entreprises ovines. Il devient par conséquent plus facile pour les entreprises de profiter de cette ouverture du marché afin de se bâtir un historique. Il est d'ailleurs bon qu'un secteur se donne les moyens de contrer une éventuelle baisse de la demande.

## **MÉCANISME D'ATTRIBUTION DES PARTS DE PRODUCTION ANNUELLE**

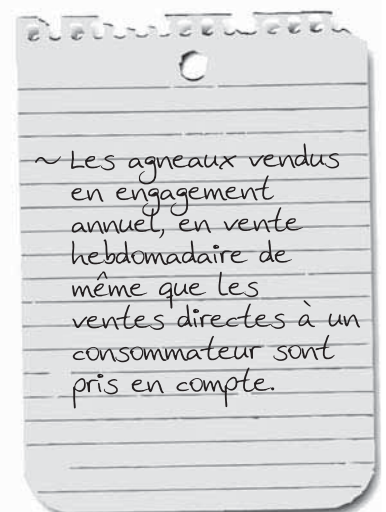
*Un historique de production vise à garantir, aux producteurs ayant mis en marché des agneaux régulièrement au cours d'au moins un an, un niveau minimal de vente d'année en année.*

### **Définition**

1. On entend par « **part de production** » une quantité d'agneaux lourds historiquement mis en marché par un producteur de manière régulière, et au cours d'un minimum d'un an. Elle est reconnue et octroyée audit producteur en tant que niveau minimal de vente d'année en année.

Lors de l'attribution des engagements annuels aux producteurs, les producteurs ayant des parts de production ont préséance sur les autres producteurs, jusqu'à concurrence de leurs parts de production.

2. On définit une « **vente régulière** », un producteur ayant mis en marché des agneaux conformément aux mécanismes de vente de l'Agence de vente des agneaux lourds, au moins une fois par période de quatre semaines. Un producteur régulier peut ne pas avoir livré d'agneaux pour un maximum de deux périodes de livraison non-consécutives dans l'année.



## Attribution initiale

3. Lors de la mise en place, l'Agence de vente transmettra aux producteurs le bilan des agneaux lourds livrés en engagement annuel et en vente régulières au cours des trois années qui précèdent la mise en place des parts de production et le résultat des ventes admissibles de la dernière année.
4. Le producteur aura 15 jours pour transmettre à la Fédération son choix entre la moyenne des agneaux livrés par période des trois dernières années ou le nombre d'agneaux admissibles par période lors de la dernière année. L'option choisie fixe le niveau initial de parts de production.

~ Lors de la mise en place le producteur aura le choix entre sa moyenne de livraison des 3 dernières années et les livraisons de 2011.

## Attribution annuelle de parts de production

5. À chaque année, la Fédération procède à l'appel d'offre d'engagement annuel. Les producteurs ayant un historique de production verront les agneaux attribués en historique automatiquement reconnus en engagement annuel pour l'année suivante si le producteur en fait la demande. Ils pourront offrir des agneaux supplémentaires en tout temps.
6. L'historique de production est défini à partir des agneaux livrés en engagement annuel et en ventes régulières au cours des trois années qui précèdent la mise en place des parts de production (2009-2010-2011).
7. Les historiques de production sont réservés aux agneaux nés et élevés au Québec par le même producteur et pour son propre compte. Les agneaux doivent être nés et élevés sur un ou des site(s), et par des brebis, appartenant audit producteur.
8. Dans le cas où la demande des acheteurs en engagement annuel est inférieure aux historiques de production des producteurs, ces derniers conservent leurs historiques, toutefois, pour la période ils seront utilisés selon un ratio permettant de répondre à la demande des acheteurs.
9. À chaque année, et en fonction des perspectives de développement des marchés, la Fédération aura la possibilité d'émettre de nouveaux historiques de production sur les agneaux livrés en engagement annuel au cours de la dernière année.

~ Lors des émissions futures, seules les livraisons en engagement annuel seront éligibles à l'attribution de nouvelles parts de production.  
~ Les agneaux doivent être nés et élevés sur un site, et par des brebis, appartenant au producteur.

10. Lors de l'émission d'historiques de production, 50 % des volumes seront accordés en priorité aux entreprises de moins de 5 ans en production jusqu'à concurrence de 500 agneaux par année et en fonction du nombre d'agneaux qu'ils auront livrés régulièrement au cours de l'année qui précède l'émission. Le solde des agneaux sera réparti entre les autres producteurs ayant livrés des agneaux en engagement annuel pour la même période.

## Dispositions générales


11. Les agneaux engagés en historique de production doivent être produits selon les mécanismes prévus au Règlement de vente en commun des agneaux. Advenant la non-production des parts de production, ces dernières seront réduites du nombre équivalent à la quantité non-livrée.
12. Le producteur qui, pour cause de force majeure, ne peut livrer les agneaux prévus à son historique de production, pourra planifier, avec la Fédération, un retour progressif à la production dans un délai de 24 mois. Les historiques de production d'une entreprise qui met fin à ses activités retournent à la Fédération.
13. Les historiques de production demeurent la propriété de la Fédération et sont rattachés aux agneaux qui sont produits sur des sites, et par des brebis, appartenant au producteur conformément à l'article 4 de la présente proposition. Les historiques sont transférables à un nouveau producteur qui acquiert l'entreprise en tout ou en partie.

~ Les parts de production sont la propriété de la Fédération.

## Prochaines étapes

Tel que prévu, la proposition de modifications visant la mise en place de parts de production sera présentée lors des Assemblées annuelles des syndicats ovins de chaque région. Nous vous invitons à participer en grand nombre afin de venir échanger sur le mécanisme.

Par la suite, lors de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec qui se tiendra les 3 et 4 novembre 2011, les délégués seront invités à voter sur le mécanisme proposé afin d'intégrer au Règlement de vente en commun des agneaux lourds.

Si le vote est obtenu, la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec procèdera au calcul des parts de production à partir des données de 2009-2010-2011 de chaque production et vous informera des procédures. 

## Période estivale 2011

Au cours de l'été, nombreux d'entres vous ont communiqué avec moi pour différents sujets; pour le bien de tous, je me permets de résumer les principaux sujets abordés :

- ★ **Programme développement génétique SEMRPQ** : la société a reconduit son programme de développement génétique pour les mâles et les femelles. À ce sujet, tous les membres ont reçu par la poste en début d'été les détails du programme.
- ★ **Tremblante et génotypage** : Tel que demandé par les membres, les administrateurs de la SEMRPQ ont regardés les possibilités pour diminuer au maximum les risques de tremblantes au sein du cheptel ovin. Ainsi, les béliers qui pourront être admissible pour le programme de développement génétique cette année, devront être de génotype « QR » ou « RR ».
- ★ **Projet classification** : Comme vous le savez sûrement, M. Robert Girard, par manque de disponibilité, a donné sa démission comme classificateur. La SEMRPQ tient à remercier M. Girard pour le travail accompli et le processus suit son cours pour l'embauche d'un nouveau classificateur.



### VENTE DE RIMOUSKI 2011

Lors de l'exposition agricole de Rimouski, dimanche le 7 août, avait lieu la vente annuelle de béliers et de femelles de race pure. Cette année, 24 sujets, représentant six races différentes, ont été vendus. Le prix de vente moyen a été de 1 127 \$ pour les béliers, mais mentionnons un bélier de race Suffolk qui c'est vendu au prix fort de 1 700 \$.

### VENTE DE BÉLIER 2011

Le samedi 20 août 2011, sur le site du terrain de l'exposition de Richmond, dans la nouvelle étable fraîchement construite, avait lieu la vente de bélier de race pure édition 2011. Pour cette vente, 22 sujets mâles étaient présentés. D'excellents sujets étaient mis en vente; mentionnons, entre autres, deux béliers avec un EPD (ISM) de 97 %. Le prix de vente moyen pour la journée a été de 760 \$ et le prix maximum de la journée a été de 1 400 \$.

### EXPOSITION AGRICOLE

Avec la venue de l'édition d'automne d'Ovin Québec, la saison d'exposition agricole est maintenant terminée. Sans avoir été présent à toutes les expositions, j'ai eu le plaisir de rencontrer plusieurs d'entre vous pour la première fois à différentes expositions. Au plaisir de se rencontrer de nouveau lors d'une prochaine occasion.



*Bonne automne.*

Pour de plus amples informations sur la SEMRPQ, nos membres ainsi que nos programmes et services :

Téléphone : 418 856-1200 poste 1 - [semrpq@cepoq.com](mailto:semrpq@cepoq.com)  
[www.agneauduquebec.com/semrp](http://www.agneauduquebec.com/semrp)

**Ne pas oublier de consulter la section « Moutons à vendre » pour vos besoins en moutons de race pure.**



# Les enregistrements : Pas besoin ? Pas certain...

*Vous venez de faire l'acquisition de moutons pur-sang ? Première chose, assurez-vous que votre vendeur fera transférer les enregistrements. Il est de son devoir de le faire dans un délai raisonnable. En recevant vos enregistrements, vous aurez un premier contact avec la société canadienne d'enregistrements des animaux (SCEA). Sachez que le délai de traitement des transferts, une fois rendus au registraire de la SCEA, peut facilement prendre deux semaines.*

Certains producteurs négligent de faire transférer les papiers de leurs nouveaux sujets en pensant faire des économies ou en pensant ne jamais faire d'élevage pur-sang dans leur bergerie... On ne connaît pas l'avenir. Il se pourrait que vous ayez envie d'enregistrer vos propres sujets dans le futur et, même si vous avez des sujets pur-sang, **sans enregistrements, vos animaux n'ont pas plus de valeur que des animaux croisés, sans papiers !**

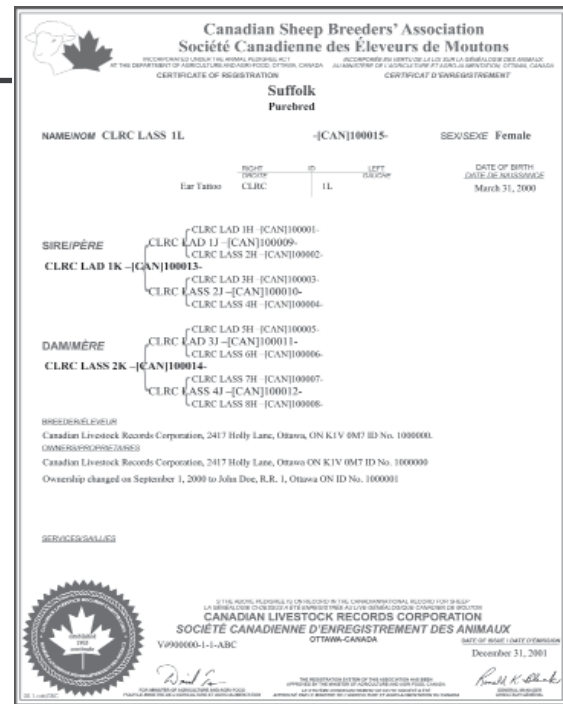
Lorsque nous prenons la décision de devenir éleveur de race pure, nous devons respecter certaines règles. Avant ou après d'avoir les enregistrements de vos achats en main, vous devez vous inscrire comme membre à la SCEA et en acquitter les frais annuels. Suite à votre inscription, vous recevrez des lettres d'éleveur, un numéro de membre et, bien sûr, le droit d'enregistrer vos sujets pur-sang.

**N'enregistre pas qui veut !!!**

*Vous voulez être pris au sérieux et vous considérer comme un éleveur consciencieux ? Vous devrez alors*

faire preuve d'éthique. Nous pouvons enregistrer un animal lorsque nous connaissons le père et la mère avec certitude. Nous devons connaître certaines informations essentielles sur l'animal, tels le numéro d'ATQ et ou son tatouage, le sexe, la date de naissance, le nombre d'agneaux nés. Il faut aussi connaître le numéro d'enregistrement des parents de l'animal. Bref, il faut être capable de faire un suivi serré de la généalogie.

Pour s'assurer de l'intégrité des informations fournies pour les enregistrements, la SCEA procède annuellement à des tests sanguins pour prouver les liens de parenté



entre les parents et la progéniture. Ceux-ci sont demandés sur chaque 500<sup>ième</sup> animal enregistré, toutes races confondues, que ce soit mâle ou femelle. Le nombre de tests sanguins par année dépend du nombre de moutons enregistrés par année. Les tests sanguins pour les animaux croisés (Dorper, Texel et Karakul seulement) sont chaque 50<sup>ième</sup> animal **DU MÊME TROUPEAU**.

Au Canada en 2010, il y a eu 11 761 enregistrements de moutons pur-sang. Donc, 23 tests sanguins ont été demandés et les résultats sont publiés dans le journal de la SCEA.

**Un éleveur sachant tatouer...  
Peut enregistrer sans son kit !**

Avec la venue des identifiants d'ATQ, la SCEA approuve les enregistrements d'animaux avec les numéros d'ATQ. Advenant la perte d'une boucle, il est de votre responsabilité de commander à ATQ un tag ayant exactement le même numéro que l'identifiant perdu. Avant, les tatouages étaient obligatoires,

plus maintenant. Certain éleveurs continuent quand même de faire les tatouages dans les deux oreilles en plus des étiquettes d'ATQ. Libre à vous de choisir ce qui vous convient le mieux, ce qui est important de savoir, c'est que l'enregistrement doit correspondre exactement à l'identification de l'animal. Étant donné que l'identification dans les oreilles est le seul moyen de reconnaître un animal, vous devez porter la plus grande attention aux numéros apposés sur vos animaux et déclarés sur l'enregistrement.

### Et les sujets croisés ?

Sachez que nous pouvons enregistrer des sujets croisés. Les règles sont les mêmes qu'avec les sujets pur-sang. Il faut connaître avec certitude les parents de l'animal et eux-

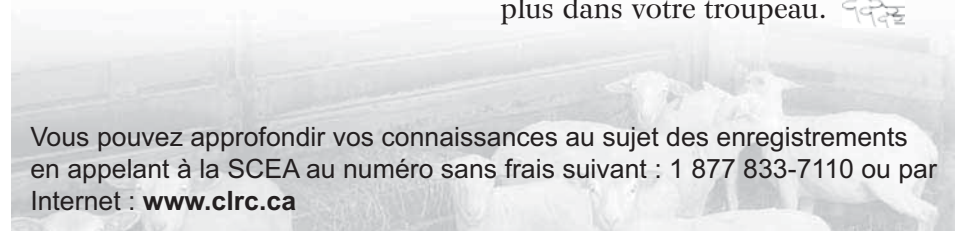
mêmes doivent être enregistrés. La valeur marchande de vos animaux croisés serait plus élevée. Advenant que vos animaux seraient abattus pour la tremblante, vous auriez le papier officiel pour justifier le croisement d'une femelle hybride par exemple.

### Les races rares

Dans les races très rares, Il est possible de faire du pur avec du croisé. Alors là, on part de loin, mais c'est possible avec certaines restrictions. Il faut des années pour y arriver.

### Déclaration de décès.

Cela fait plusieurs années que vous êtes en production et lorsque vous allez voir vos animaux actifs sur le site de la SCEA, vous n'arrivez plus à vous y retrouver tellement il y a d'animaux ? Nous pouvons faire des déclarations de décès pour alléger la liste. Les brebis mortes, envoyées à l'abattoir ou réformées peuvent tout simplement être désactivées sans frais en envoyant la liste par courriel. Par exemple, pour simplifier la tâche, vous pouvez dire que toutes les brebis ayant la lettre H ne sont plus dans votre troupeau.



Vous pouvez approfondir vos connaissances au sujet des enregistrements en appelant à la SCEA au numéro sans frais suivant : 1 877 833-7110 ou par Internet : [www.clrc.ca](http://www.clrc.ca)

## Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



- L'amélioration génétique est une priorité du Club Arcott Rideau et la base de la sélection génétique est le programme GénOvis.
- Le meilleur choix pour ceux qui cherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière.
- Des sujets adaptés à nos systèmes de production intensif.

### Un choix rentable pour tous!

Le guide, intitulé « Guide des facteurs de succès de l'élevage de races prolifiques : le cas de l'Arcott Rideau », est disponible auprès des membres :

### Membres

Agronovie senc	Granby	450 379-5298	chris.beau@sympatico.ca
Bergerie des Petits Anges	St-Simon	418 738-3087	bergeriedespetsanges@hotmail.com
Bergerie Patriote	St-Ubalde	418 277-9191	bergeriepatriote@globetrotter.net
Ferme Agneaux des champs	L'épiphanie	450-588-6904	eric.tammy@videotron.ca
Ferme La petite bergère	Les Éboulements	418-635-1329	petite.bergere@derytele.com
Ferme Ovimax senc	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	fermeovimax@videotron.ca
Ferme RIDO senc	La Pocatière	418 856-5140	rido@videotron.ca
La Moutonnerie	St-Donat-de-Rimouski	418 739-5876	sheila.eric@globetrotter.net
Les Moutons de Panurge enr.	Saint-Jean-Port-Joli	418 598-6501	moutonspanurge@hotmail.com



## Le logiciel de régie ovine

l'ensemble BerGère et BerGère Mobile,  
votre meilleur atout vers la performance

*En évolution constante selon les demandes des producteurs*

- Nouveau: Version iPod Touch et iPhone inclus -

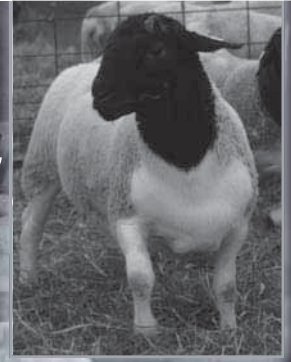
- Interface Génovis automatisée -
- Régie complète par animal ou par groupe -
- Enregistrement automatique auprès de la SCEA -
  - Une panoplie de nouvelles fonctions et de nouveaux graphiques -
  - Rien à acheter, pas de contrat -
  - Abonnement annuel à partir de \$135 -

Tél : (819) 888-2791 (Jacques Kirouac)  
[www.logicielbergere.com](http://www.logicielbergere.com)

## Ferme Bernier Campbell senc Vente de sujets reproducteurs Dorper pur-sang et enregistrés

Visitez notre site Internet pour connaître les détails ou  
contactez-nous pour de plus amples renseignements

M. Bernier & C. Campbell  
215, 1<sup>er</sup> rang Milton,  
Roxton Pond, Qc, JoE 1Z0  
Tél. : 450.361.9502  
Cel. : 450.522.7051 / 450.525.1837  
[berniercampbell@videotron.ca](mailto:berniercampbell@videotron.ca)  
[www.fermeberniercampbell.com](http://www.fermeberniercampbell.com)



*Nous participons au programme Génovis et nous  
sélectionnons tous nos sujets selon leur conformation,  
la mesure de l'œil de longe et du gras dorsal.*

### Lait de Remplacement

- ✓ LambGro 22/28
- ✓ Dairy LambGro 24/35



### Soigneur Automatique pour Agneaux

- ✓ Lait chaud à volonté,  
tout comme dans la nature!
- ✓ Peut nourrir j'usqu'à  
120 agneaux



### HeadStart HiCal

Supplément de Colostrum pour Agneaux



(800) 265-7863 x210

[orders@grober.com](mailto:orders@grober.com) [www.gobernutrition.com](http://www.gobernutrition.com)

## Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles 2010-2015

Suite aux dernières modifications apportées au programme Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) le MAPAQ a mis en place la Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises. Au début de l'été 2011, les paramètres d'admissibilité aux programmes ont été révisés. Vous êtes donc invités à consulter votre répondant régional du MAPAQ pour obtenir plus d'informations sur les programmes offerts.

### SYNTHÈSE

La Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles a pour objet d'atténuer les effets du plan de redressement sur les entreprises agricoles québécoises et de fournir à ces dernières des outils pour assurer leur pérennité et accroître leur compétitivité. Ainsi, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation souhaite renforcer la capacité des entreprises à évoluer et à croître dans un environnement d'affaires compétitif, au moment où l'État est à revoir le soutien financier accordé aux exploitations agricoles en vertu du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles.

### Description sommaire des programmes et des mesures

Mesures	Objectifs
Analyse de la situation financière des entreprises agricoles	Déterminer quelles sont les entreprises en difficulté financière qui devront s'adapter à leur nouvel environnement d'affaires et qui seront admissibles aux programmes de la Stratégie de soutien à l'adaptation.
Programme de bonification de l'aide aux services-conseils	Bonifier l'aide offerte par les programmes de services-conseils existants afin d'établir un diagnostic et un plan d'action pour améliorer les performances techniques, économiques et financières de l'entreprise agricole.
Programme de remboursement des intérêts sur les prêts	Appuyer les entreprises dans l'adaptation à leur nouvel environnement d'affaires en facilitant la mise en œuvre des recommandations de leur plan d'action.
Programme d'appui à la modernisation	
Programme d'appui à la compétitivité des entreprises	
Programme de soutien aux stratégies sectorielles de développement	Appuyer le développement et l'adaptation des secteurs d'activité agroalimentaire à un contexte d'affaires compétitif et en constante mutation, en soutenant des actions d'envergure sectorielle dont les retombées sont à la fois structurantes et rentables pour les entreprises agricoles.
Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité	Favoriser la multifonctionnalité de l'agriculture à l'échelle des collectivités locales en soutenant l'adoption, par les entreprises agricoles, de pratiques qui contribuent à l'occupation dynamique des territoires.



Agriculture et  
Agroalimentaire Canada

Agriculture and  
Agri-Food Canada

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation

Québec

Pour plus de détails consulter le :

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/productions/md/programmes/pages/strategieadaptationentreprisesagricoles.aspx>

N'hésitez pas à consulter votre répondant, pour obtenir la liste consulter le

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Formulaires/Liste-repondants-ssea.pdf>



# Pense-bête à propos des déclarations de tracabilité

## L'activation des identifiants est essentielle ...

Afin que la chaîne de la tracabilité puisse débuter, vous devez identifier vos agneaux en apposant un jeu d'étiquettes dans les 30 jours suivant la naissance de l'agneau **OU** avant la sortie de l'animal de votre ferme, selon la première éventualité.

Lorsque vos identifiants seront posés, veuillez communiquer à ATQ les informations suivantes :

- ✓ Numéro d'intervenant (PRO)
- ✓ Numéro de site
- ✓ Numéro de l'identifiant (15 chiffres)
- ✓ Date de naissance
- ✓ Sexe

## Les puces de condition, une façon de simplifier vos déclarations

Les puces de condition (gratuites) fonctionnent avec le logiciel *FormCLIC* (gratuit) et un lecteur RFID (subventionné). Elles servent à enregistrer certaines données obligatoires (ex. sexe ou date de naissance) qui ne sont pas incluses dans les paramètres de base du lecteur RFID. Ces puces ne sont pas installées sur les animaux, vous les programmez et les apportez avec vous lors de la pose de l'identifiant. L'information transférée de la puce de condition à l'identifiant suivra lors de vos prochaines déclarations.

Les puces sont disponibles en lot de deux (mâle et femelle) ou en lot de 20 unités (ensemble complet) qui comprend :

- Une puce pour chaque mois de l'année
- Une puce pour le 1<sup>er</sup> jour du mois
- Une puce pour le 15<sup>e</sup> jour du mois
- Quatre puces servant à déterminer des dates précises
- Une puce femelle (rose)
- Une puce mâle (bleu)

## La tracabilité de vos agneaux lourds et sujets reproducteurs

Depuis 2007, les informations concernant les agneaux lourds et les sujets reproducteurs doivent être déclarées à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ). La FPAMQ transfère par la suite les informations à ATQ.

- Les agneaux sont déclarés à l'Agence par le biais du formulaire *Mémoire de livraison* (P4).
- Les ventes directes aux consommateurs sont déclarées à l'Agence de vente des agneaux lourds en utilisant le formulaire *Registre des ventes directes aux consommateurs* (P6).
- Les sujets reproducteurs sont déclarés en complétant le formulaire prévu à cet effet.

La FADQ détermine le montant à verser (selon le programme ASRA) basé sur les informations qui sont transmises à ATQ, dont la confirmation de vente fournie par la FPAMQ. N'oubliez pas d'envoyer vos formulaires à la FPAMQ afin que votre dossier chez ATQ soit complet et que votre paiement ne soit pas retardé.

Tous les formulaires sont disponibles sur le site Internet

[www.agneauduquebec.com/FPAMQ](http://www.agneauduquebec.com/FPAMQ)

## Votre dossier à jour

Plusieurs options gratuites vous permettent de maintenir votre inventaire de troupeau. Notre équipe du service à la clientèle se fera un plaisir de vous conseiller à ce sujet.

- **ATQ Direct** : demandez votre mot de passe et procédez à vos déclarations en ligne.
- **Inventaire téléphonique** : en tout temps, accédez à votre inventaire de troupeau grâce à un simple coup de fil (option 2). Vous pouvez aussi vous abonner pour recevoir automatiquement votre inventaire mensuel.

Si vous décelez des irrégularités, apportez immédiatement les correctifs qui s'imposent. Le personnel du service à la clientèle pourra vous assister.



## *La récupération... même de l'expertise !*

*Le Centre d'expertise en production ovine du Québec a, bien entendu, le mandat de rencontrer les besoins des producteurs et de ses partenaires québécois. Mais les connaissances et les outils développés sont aussi utiles à l'extérieur de nos frontières. Voilà de bonnes opportunités d'affaires pour le Québec.*

### *Soyons créatifs financièrement parlant!*

L'industrie ovine québécoise, avec ses deux associations principales en tête, la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) et la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEM RPQ), conjointement avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), investissent annuellement dans le Centre d'expertise en production ovine du Québec. Et ce qui complète le budget de l'organisation, ce sont les projets, en grande partie financés par Agriculture et Agroalimentaire Canada via le CDAQ ainsi que par le MAPAQ, qui conduisent à une foule de connaissances et d'outils répondant à différents besoins identifiés par les acteurs du secteur.

Bien que parfois nous ayons l'impression que les techniques d'élevage et la réalité des industries ovines des autres provinces sont loin de nos façons de faire, plusieurs éléments communs d'importance se recoupent. Il s'agit là d'opportunités pour le Québec de se positionner comme un leader au Canada. C'est sous cette philosophie que le CEPOQ développe de plus en plus de liens avec des partenaires hors Québec afin de donner une seconde vie à tout ce qui est réalisé chez nous. Et bien sûr, en échange de notre expertise, nous attendons une contribution financière!

C'est ainsi que le CEPOQ cherche à multiplier les occasions de « recycler » les connaissances et outils développés. Ces revenus, quoiqu'encore modestes, créent un levier financier pour l'organisation qui peut alors réinvestir sous forme de nouveaux projets en réponse aux besoins des producteurs du Québec. Il s'agit du même coup d'une bonne façon de rester en avance sur nos collègues et de consolider des opportunités de ce type sur une perspective à plus long terme.


### *Ontario sheep marketing agency... de plus en plus!*

Depuis les tous débuts du programme d'évaluation génétique GenOvis, le Québec et l'Ontario collaborent pour son développement et sa gestion. Toutefois, c'était le ministère de l'Agriculture, OMAFRA, qui en était responsable de leur côté de la frontière. Or, il y a plus de 2 ans, cette responsabilité a été transférée à l'Ontario sheep marketing agency (OSMA). Les bonnes relations entre cette dernière et le CEPOQ conduisent maintenant vers de nouveaux débouchés. Nos ressources y ont déjà offert une conférence en génétique l'été passé, et certains éléments de notre matériel de vulgarisation produit seront traduits pour parution en Ontario. Il s'agit non seulement d'une occasion de faire rayonner plus largement l'expertise québécoise, mais ces opportunités sont aussi

sources de revenus additionnels pour l'organisation.

### *Société canadienne des éleveurs de moutons, de belles perspectives*

La Société canadienne des éleveurs de moutons (SCEM) démontre actuellement beaucoup de dynamisme. Afin de bien servir sa clientèle francophone, elle fait notamment appel au CEPOQ pour réaliser différentes traductions de l'anglais vers le français. Certains outils développés par le CEPOQ pour appuyer les producteurs, comme le *Guide de sélection des reproducteurs* (toujours disponible au CEPOQ), font par ailleurs l'objet de convoitise. Ainsi, la SCEM et le CEPOQ concluent des ententes afin que ces items soient traduits en anglais et rendus disponibles ailleurs au Canada. Il s'agira du même coup d'une bonification pour les producteurs anglophones du Québec.

Les paragraphes précédents ne font état que de quelques opportunités qui s'offrent au Québec d'exporter son expertise et d'ainsi « recycler » les connaissances et outils développés. Le CEPOQ est actuellement très actif sur différents plans de l'industrie et les possibilités de développement additionnelles sont nombreuses. *Nous devons aux aguets!* 





# Surveillance de la tremblante

## *Contribuez à l'éradication de la tremblante au Canada*



La tremblante est une maladie mortelle qui s'attaque au système nerveux central des moutons et des chèvres. Il est dans l'intérêt du Canada de protéger son cheptel et d'éradiquer cette maladie pour demeurer concurrentiel et maintenir l'accès aux marchés.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) effectue des tests de dépistage afin de déceler les animaux infectés.

Signalez tout animal adulte (âgé de 12 mois et plus) qui est

- **mort à la ferme**

OU qui présente les signes suivants :

- **perte de poids inexplicquée**
- **difficulté à se tenir debout ou à marcher**
- **changements de comportement**

L'ACIA défraie les coûts des tests de dépistage et peut offrir une indemnisation pour tout animal dont on a ordonné l'abattage dans le cadre d'une enquête sur la tremblante.

Pour participer au Programme national de surveillance de la tremblante, composez le **1-800-442-2342**.

**[www.inspection.gc.ca](http://www.inspection.gc.ca)**



Agence canadienne  
d'inspection des aliments

Canadian Food  
Inspection Agency

**Canada**

# Des pistes très intéressantes pour mieux comprendre la problématique de « crampage »

## *Les résultats sont arrivés!*

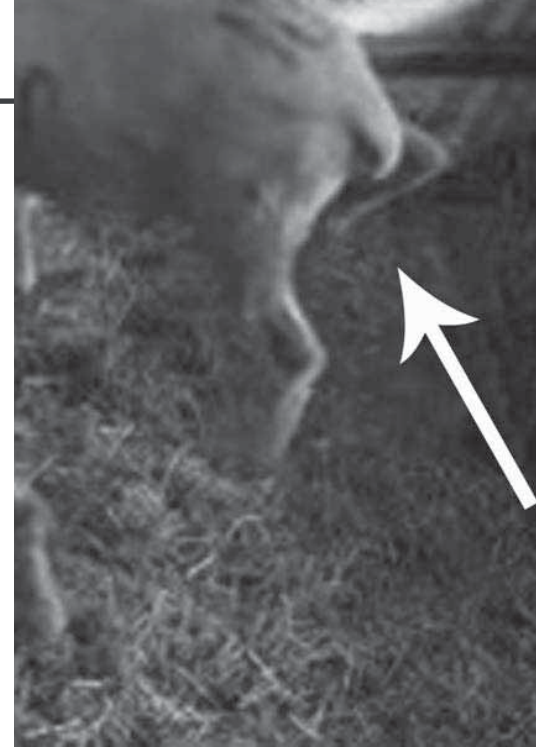
À l'automne 2009 débutait le tout premier projet portant sur une problématique nouvelle et encore très peu connue : le « **crampage** ». Cette nouvelle « condition », apparue depuis quelques années dans le paysage ovin québécois, affecte de façon inquiétante la démarche des animaux atteints. Rien n'était disponible dans la littérature pour expliquer et tenter de comprendre cette problématique. Le CEPOQ et ses partenaires se sont donc penchés sur la question. Voici les résultats d'une première étude exploratoire qui nous permet d'en savoir désormais beaucoup plus sur le sujet.

### Qu'est-ce que le « crampage »?

Les termes « crampage » ou encore « *spring leg* » sont les noms populaires que les éleveurs ont eux-mêmes définis pour qualifier cette problématique. Un animal que l'on dit « crampé » a une démarche des membres postérieurs caractéristique et typique, facile à observer, du moins, lorsqu'on y porte un peu d'attention! Toutefois, ce terme paraît inapproprié puisqu'il ne semble pas s'agir d'une crampe musculaire, mais plutôt d'une flexion exagérée de plusieurs articulations de l'un ou des deux membres postérieurs. Afin de déterminer si un animal est atteint de cette nouvelle condition, il faut observer attentivement la façon dont il déplace ses membres postérieurs lorsqu'il marche. Les meilleures conditions d'observation sont les suivantes : l'animal doit être calme, au repos dans son parquet d'élevage et, de l'arrêt, commence à marcher ou encore tourne et change de direction. Votre attention doit alors se porter sur les membres postérieurs!

Chez un animal sain, les membres

postérieurs se déplacent de façon fluide lors de la marche. Toutefois, chez un animal atteint, un ou encore les deux membres postérieurs se soulèvent de manière saccadée et irrégulière. En ce sens, dès que l'animal lève un membre arrière, le jarret semble tiré vers le haut ou sur le côté, comme si un élastique y était tendu. Les membres postérieurs semblent raides et une extension normale apparaît difficile. Parfois, le membre semble se coincer sur le côté de l'animal. Celui-ci, affecté par cette raideur, le reporte lourdement vers l'avant et vers le sol, comme pour le dégager et poursuivre son déplacement. Il n'y a donc aucune « fluidité » dans le déplacement! Un animal fortement atteint peut même soulever le ou les membres atteints de façon sporadique (piétinement exagéré) lorsqu'il est debout au repos, mange ou rumine tranquillement. Pour en savoir plus sur la façon d'observer le phénomène vous êtes invités à consulter le vidéo présenté sur le site Internet du CEPOQ ([www.cepoq.com](http://www.cepoq.com), capsules vidéos dans le menu de gauche).



**Depuis quand cette problématique existe-t-elle?** Il est difficile de déterminer le moment exact de l'apparition de cette condition dans le paysage de l'élevage ovin québécois. Le premier écrit sur le sujet a

été publié par le CEPOQ dans une série d'articles portant sur la sélection et la conformation des animaux reproducteurs dans l'édition d'*Ovin Québec* en avril 2006. Mais la problématique avait déjà été observée par les éleveurs... Selon diverses communications, les éleveurs ovins de race pure auraient noté l'apparition de cette condition, à divers degrés et au sein de différentes races de moutons, et ce, depuis près d'une décennie. Peu connue au départ, les éleveurs qui y étaient confrontés étaient laissés à eux-mêmes. Observé plus fréquemment chez les mâles, le crampage inquiète et soulève beaucoup de questions auprès des éleveurs. Cette problématique fait peur, notamment puisqu'aucune référence n'est disponible pour répondre aux interrogations de ces derniers. On ne connaît pas l'évolution de la condition, le moment de son apparition, son origine, et surtout, on s'interroge sur sa possible transmission génétique. Chose certaine, on observe que cette problématique progresse à différents degrés chez les animaux atteints. Lorsque la condition dégénère et évolue sous une forme plus sévère, les animaux présentent de sérieuses difficultés à se déplacer. Alors, leur longévité de même que leurs performances reproductrices deviennent compromises dans l'élevage. Autant de questions et d'inquiétudes qui justifiaient la réalisation d'un projet de recherche.

Pendant ce temps, au CEPOQ, le personnel commença à noter la présence de cette problématique chez certains sujets du troupeau de la ferme de recherche. Avec la présence de sujets crampés dans la ferme du CEPOQ, toutes les conditions étaient réunies pour débiter les premiers travaux pour étudier cette problématique!

### **Un projet pour en savoir plus sur la condition de crampage.**

Le projet sur la condition de crampage débuta à l'automne 2009. L'objectif général du projet était de caractériser la condition et son développement, et ce, de façon à élaborer des recommandations pouvant contribuer à la mise sur pied d'une stratégie d'élimination au sein des élevages. Parmi les objectifs spécifiques, on souhaitait estimer l'incidence de la condition de « crampage » parmi les élevages, vérifier la présence possible d'un facteur génétique, connaître les étapes visibles de l'apparition des symptômes, vérifier la présence ou l'absence de lésions macro et microscopiques par nécropsie des sujets atteints et, finalement, sensibiliser les producteurs ovins sur l'existence de cette condition. Afin d'atteindre les objectifs de ce projet, une phase expérimentale a été réalisée sur les animaux de la ferme de recherche du CEPOQ et un sondage a été acheminé à tous les éleveurs de race pure afin d'en connaître plus sur l'incidence de la problématique dans les élevages.

### **Le projet de recherche au CEPOQ.**

Quarante-six agneaux de race Dorset de la ferme du CEPOQ (23 de chaque sexe) ont été sélectionnés pour ce projet. Ces animaux étaient tous issus de béliers Dorset présentant la condition de crampage. Durant 45 semaines consécutives, les agneaux ont été filmés, à raison de 5 minutes/agneau par semaine, et ce, dans l'objectif d'étudier les premiers signes de l'apparition de la condition et de décrire son évolution chez les animaux atteints. Afin de déterminer les effets de la problématique, les agneaux étaient pesés régulièrement et différents paramètres phénotypiques étaient mesurés (état de chair, longueur du dos, hauteur au garrot, hauteur aux

hanches et circonférence au passage des sangles).

### **Les résultats zootechniques...**

Parmi les 46 agneaux suivis dans le cadre de cette étude, six agneaux ont présenté des signes évidents de la condition de crampage, ce qui représente seulement 13 % des sujets sous analyse. Parmi ces agneaux, une seule femelle a été atteinte de la condition, le reste étant des jeunes mâles entiers, non châtrés. Ainsi, en proportion, seulement 4,3 % des femelles ont présenté la condition (1/23) alors que 21,7 % des mâles ont été atteints (5/23). Cette dernière observation, combinée aux observations terrain (éleveurs, communications de professionnels impliqués auprès des producteurs) suggère que les mâles pourraient être plus sujets à développer ce problème. Toutefois, puisqu'au moins une femelle a été atteinte de la condition de crampage durant l'expérimentation, il est impossible d'affirmer que cette problématique est spécifiquement exclusive aux mâles de l'espèce ovine.

Bien que tous les agneaux suivis lors de cette expérimentation proviennent de béliers atteints de la condition de crampage, nous avons observé que les six sujets atteints étaient tous issus du même père. Ainsi, 22,2 % des agneaux issus de la progéniture de ce géniteur ont présenté la condition, alors qu'aucun sujet issu des autres béliers n'a présenté de signe de la problématique. Cette dernière observation suggérait la présence d'une composante génétique transmise par le géniteur, composante qui ne fut pas transmise par les autres béliers. Suite à cette observation, un examen approfondi des généalogies a été réalisé. Ces résultats sont présentés un peu plus loin.



Chez les agneaux atteints, les premiers signes d'une démarche anormale, typique de la condition de crampage, ont pu être observés en très bas âge, certains étant affectés avant même l'âge de 3 mois. L'âge moyen de ces derniers étant de 123,5 jours lors de l'apparition des premiers signes reliés à la problématique (71 à 187 jours). Puisque la condition peut apparaître tôt dans le développement de l'animal, cet aspect est intéressant pour les éleveurs souhaitant éliminer rapidement les sujets affectés par cette problématique parmi leurs futurs reproducteurs. Toutefois, il pourrait exister des différences à cet égard entre les races et entre les lignées. Une observation constante des animaux en croissance est donc à préconiser.

Concernant l'évolution de la condition, nous avons observé que certains agneaux présentaient une dégradation très importante de la condition au fil des semaines alors que, pour d'autres, les signes reliés à la présence d'une démarche anormale n'étaient pas aussi sévères et n'empiraient pas aussi rapidement dans le temps. De façon globale, il apparaît ainsi difficile de déterminer un patron clair permettant de décrire l'évolution des signes reliés à la problématique. Chose certaine, on a pu noter que pour la plupart des animaux atteints de crampage, la condition semble se détériorer avec le temps, puisqu'on a pu noter une plus haute fréquence des observations reliées à une démarche anormale des membres postérieurs, et ce, chez tous les individus atteints.

Les signes présentés, dans l'encadré, pourraient ainsi être les caractéristiques permettant de détecter rapidement et de façon plus évidente la

**Les observations suivantes peuvent se présenter à différents degrés et évoluer de façon variable au fil des semaines :**

- ◆ Un ou les deux membres postérieurs s'élèvent de façon exagérée (latéralement ou verticalement), comme pour enjamber un obstacle (lors des virages ou durant la marche);
- ◆ Même lorsque réchauffé, après quelques minutes de déplacement, l'animal élève toujours ses membres postérieurs, de façon exagérée;
- ◆ Même lorsqu'immobilisé, l'animal piétine sur place et soulève successivement les membres postérieurs, de façon exagérée.

présence de la problématique chez les animaux d'élevage. Ces signes, tous reliés à une démarche anormale des membres postérieurs, gagnent à être connus des éleveurs désireux d'identifier plus facilement les sujets atteints de cette problématique, et ce, pour les retirer rapidement de leur élevage et éviter la propagation de ce problème dans le cheptel ovin québécois.

Concernant la croissance, aucune observation spécifique n'a pu être observée quant aux agneaux atteints de la condition de crampage. En effet, nous avons observé que la croissance de ces derniers se situait dans la moyenne des gains observés chez les autres agneaux sous expérimentation. Ainsi, la présence de la condition ne semble pas avoir nui à la croissance, et ce, tant pour les mâles que pour la seule femelle atteinte.

Concernant les autres paramètres phénotypiques mesurés (état de

chair, hauteur aux hanches et au garrot, circonférence au passage des sangles), aucune conclusion claire n'a pu être tirée. D'une part, une seule femelle était atteinte de la condition et cette dernière présentait un état de chair et des mensurations similaires aux autres femelles. D'autre part, chez les mâles atteints, certains étaient légèrement plus grands ou légèrement plus petits que la moyenne des mâles sains. Vu le faible nombre de sujets atteints et le peu d'écart par rapport à la moyenne, il est impossible de conclure que la stature peut jouer un rôle sur la prédisposition à développer ou non cette condition.

Concernant la conformation des sujets atteints, aucune observation claire n'a permis de déterminer si un défaut de conformation particulier pouvait favoriser l'apparition des signes reliés à la condition de crampage. En effet, parmi les six agneaux atteints, on a pu observer que certains avaient des défauts de conformation majeurs (membres postérieurs coudés et positionnés sous l'animal, membres postérieurs serrés aux jarrets puis déviés vers l'extérieur en « jarret de bœuf », membres trop ouverts aux jarrets, pâturons faibles, croupe descendante). Toutefois, ces mêmes défauts étaient aussi observables chez d'autres sujets sains. Par ailleurs, certains agneaux atteints présentaient une excellente conformation des membres postérieurs, de la morphologie de la croupe et du dos. Ainsi, vu ces différentes observations et l'absence d'une condition commune entre les animaux atteints de la condition, il apparaît impossible de conclure que la conformation peut contribuer au développement de cette problématique.

### **Les résultats généalogiques...**

Tel que mentionné au préalable, puisque tous les agneaux atteints de la condition de crampage étaient issus d'un même père, une étude des généalogies s'imposait! Le CEPOQ a donc fait appel à la généticienne Laurence Maignel du Centre canadien d'amélioration du porc (CCAP).

Avant même de débiter cet examen, divers éléments suggéraient la présence d'une tare récessive associée à la problématique du crampage. Premièrement, parmi les agneaux issus du bélier problématique, nous pouvions observer que sur deux agneaux provenant de la même portée, un pouvait être atteint, alors que l'autre était sain. Par ailleurs, parmi tous les agneaux issus de ce bélier, rappelons-nous que 22,2 % des agneaux ont développé la problématique. Ces éléments suggéraient que le défaut puisse être dû à un seul gène récessif, porté par le père problématique. En effet, dans l'hypothèse où ce bélier était accouplé à des brebis, elles aussi porteuses d'une seule copie du gène problématique en question, 50 % des agneaux auraient été hétérozygotes, 25 % non porteurs du gène et finalement, 25 % auraient été porteurs de deux copies du gène problématique. Le pourcentage d'animaux atteints par la problématique était donc cohérent avec cette hypothèse.

Devant cette hypothèse, la première étape était de vérifier le niveau de consanguinité des animaux. Notons que tous les agneaux du projet affichaient un taux de consanguinité faible, sous la barre des 6 % recommandés (moyenne de 2,8 %). Par ailleurs, les agneaux atteints de la condition de crampage n'étaient pas plus consanguins que les agneaux sains (2,9 % vs 2,8 %). Ain-

si, la consanguinité ne représentait pas un problème chez ces agneaux, d'autant plus que ces taux étaient principalement explicables par des ancêtres communs éloignés.

La seconde étape était l'analyse des généalogies. Puisque tous les agneaux crampés étaient issus d'un même bélier, l'analyse des généalogies s'est concentrée sur les six brebis ayant donné naissance aux agneaux atteints. Cet examen a permis de mettre en évidence la présence d'ancêtres communs chez ces six brebis (2 présents chez les six brebis et 1 retrouvé dans 5 des 6 généalogies). Notons que ces ancêtres communs étaient aussi présents dans la généalogie des brebis ayant donné naissance à des agneaux sains. Toutefois, leur fréquence était plus faible. En effet, chez les mères des agneaux atteints de crampage, ces ancêtres communs contribuaient à 40 % du *pool* de gènes, alors que chez les autres brebis, ces derniers ne représentaient que 20 %. Ajoutons que deux de ces ancêtres communs étaient aussi présents dans la généalogie du père des agneaux atteints (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> générations).

Cette analyse a mis en évidence une relative concentration de gènes en provenance de quelques ancêtres communs, en faisant ainsi des candidats potentiellement porteurs de ce défaut. Toutefois, bien que ces éléments soient très intéressants, il n'a pas été possible de confirmer cette hypothèse puisque le nombre d'animaux n'était pas suffisant. Il n'est pas non plus possible de savoir comment s'exprime ce gène s'il est présent. Cette hypothèse demande ainsi à être confirmée dans un second projet.

**Les résultats d'autopsie...** Un des objectifs de ce projet était de vérifier la présence, ou encore l'absence, de

lésions macro et microscopiques par nécropsie. On souhaitait aussi vérifier si la condition causait une dégénérescence des articulations et du système musculo-squelettique ou si elle était plutôt associée à un trouble au niveau du système nerveux. Afin de répondre à ces questions, le CEPOQ a fait appel à une équipe de médecins vétérinaires de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Ces derniers ont procédé à des examens approfondis de la démarche des animaux, à des examens neurologiques et de laboratoire et à des nécropsies.

Au total, 9 animaux ont été acheminés aux médecins vétérinaires pour ces examens. Parmi ces animaux, trois sujets provenaient de producteurs qui avaient répondu au sondage du CEPOQ et qui souhaitaient participer à cette étude pour en savoir plus sur la question. Les autres sujets provenaient de la ferme du CEPOQ (3 sujets atteints et 3 sujets sains, témoins).

Ces examens approfondis ont permis de décrire adéquatement la problématique de démarche anormale chez les animaux atteints. Cette démarche étant caractérisée par une flexion exagérée des membres pelviens, impliquant les hanches, les grassettes et les jarrets, les pieds tombant ensuite lourdement sur le sol. La flexion exagérée peut parfois être plus marquée d'un côté, mais surtout, elle apparaît plus intense lorsque les animaux marchent lentement. Une composante de faiblesse semble aussi être présente et cette dernière pourrait être plus marquée au fur et à mesure que la maladie perdure. Chez les animaux soumis à la Faculté, il a aussi été observé que lorsque ces animaux sont debout, à l'arrêt, leurs membres postérieurs présentent une flexion plus marquée que la normale. Parmi tous les tests

réalisés sur les animaux, soit l'examen sanguin, l'analyse du liquide céphalorachidien et la nécropsie complète, aucun n'a pu mettre en évidence la présence d'une lésion expliquant l'anomalie des membres postérieurs.

À la lumière de ces analyses, l'hypothèse la plus probable, soulevée par les médecins vétérinaires ayant travaillé sur ce projet, est celle d'un problème d'ordre neurologique. Ainsi, selon ces derniers, la lésion responsable de ce trouble moteur pourrait être localisée dans le système nerveux périphérique sensitif et, dans une moindre proportion, moteur. Toutefois, tout comme l'hypothèse soulevée lors des analyses généalogiques, des études complémentaires seront indispensables pour préciser et identifier précisément la nature de cette nouvelle entité neurologique.

### **Les résultats d'un sondage auprès des éleveurs de race pure.**


Au tout début du projet, un sondage a été acheminé aux éleveurs membres de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec. Ce sondage a permis d'en savoir un peu plus sur les connaissances des éleveurs face à cette problématique et, surtout, connaître ce qu'ils avaient observé chez les animaux atteints de cette condition pathologique (s'ils y avaient été

confrontés). Dans ce même envoi, les éleveurs qui avaient déjà rencontré cette problématique étaient aussi invités à participer au projet, soit en acheminant un animal pour effectuer des tests plus approfondis par la Faculté de médecine vétérinaire, ou tout simplement en indiquant l'identification du sujet, qui dans la forte majorité des cas, avait déjà été réformé.

Au total, 8 béliers ont été identifiés par les éleveurs. Par souci de confidentialité pour ces éleveurs, nous avons reçu de l'information sur 2 sujets de race A, 1 sujet de race B et 5 sujets de race C. Les deux béliers de race A ont été soumis à la Faculté de médecine vétérinaire, où on a pu confirmer la présence de la problématique. Un examen sommaire des généalogies de ces animaux a démontré la présence d'ancêtres communs du côté paternel et maternel, et ce, dès la seconde génération. Concernant le bélier de race B, les analyses réalisées à la Faculté de médecine vétérinaire ont permis de confirmer que ce dernier n'était pas atteint de la condition de crampe, mais plutôt d'une faiblesse des membres postérieurs, résultant d'une subluxation des vertèbres thoraciques. Tous les béliers de race C avaient déjà été réformés. Il n'a donc pas été possible de confirmer la présence de la problématique chez ces derniers. Toutefois, un examen des

généalogies a permis d'identifier des ancêtres communs à tous ces animaux, et ce, même s'ils provenaient tous d'entreprises et de localisations géographiques différentes. Certains de ces ancêtres communs pouvaient même se retrouver plusieurs fois sur une même généalogie, et ce, autant du côté maternel que paternel entre la 3<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> génération. Encore une fois, vu le faible nombre d'animaux, il n'est pas possible de confirmer l'hypothèse génétique et neurologique. Toutefois, ces deux éléments sont désormais de bonnes pistes de travail pour l'avenir.

### **Les conclusions générales.**

Bien que cette première étude ne nous ait pas permis de mettre le doigt sur les causes exactes de cette nouvelle maladie, des pistes de recherche très intéressantes ont été établies. Ainsi, d'autres travaux seront nécessaires pour confirmer les hypothèses soulevées dans ce premier projet. Lorsque vous lirez ces lignes, le CEPOQ et ses partenaires de recherche plancheront déjà à la rédaction d'un second projet, à plus large échelle. Si ces hypothèses s'avèrent réelles, nous souhaitons identifier le gène responsable de la problématique et identifier cette nouvelle entité neurologique. Il est fort probable que nous ayons encore besoin de la collaboration des éleveurs. C'est donc une histoire à suivre! 



**COLLABORATEURS DE RECHERCHE :** Dr Gilles Fecteau, Dre Joane Parent, Dre Hélène Ruel, Dr David Francoz et Dre Anne-Claire Brisville. Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

### **REMERCIEMENTS :**

- ↪ Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), pour le financement du projet, par l'entremise de son programme « Recherche appliquée, innovation et transfert », géré par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)
- ↪ Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ).
- ↪ Le personnel de la ferme du CEPOQ, Léda Villeneuve, Hélène Méthot, Robie Morel et Françoise Corriveau (CEPOQ).
- ↪ Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.
- ↪ Laurence Maignel, généticienne, Centre Canadien d'amélioration du porc (CCAP).
- ↪ Tous les éleveurs ayant participé au sondage et ayant fait parvenir des généalogies et des béliers pour les nécropsies.



# CIDR<sup>MD</sup> et MGA, ça fonctionne bien à condition de bien suivre la procédure. Voici pourquoi!



*La saison d'accouplements bat son plein, les brebis viennent en chaleur et ovulent cycle après cycle. Vous mettez le bélier 35 jours et, hop là, le travail est fait. Mais qu'arrive-t-il, en contre-saison, lorsque vous utilisez des CIDR<sup>MD</sup> ou du MGA? Suivez-vous à la lettre le protocole qu'on vous a indiqué? Comprenez-vous vraiment pourquoi le respect de ce protocole est si important pour la réussite de la technique? Cet article vous aidera à comprendre comment fonctionne le cycle hormonal de la brebis afin de le mettre en parallèle avec le fonctionnement des techniques de reproduction hormonale (CIDR<sup>MD</sup>, MGA) principalement utilisées en contre-saison.*

Pendant la saison sexuelle, les brebis viennent régulièrement en chaleur tous les 17 jours en moyenne. L'intervalle entre deux chaleurs constitue le **cycle sexuel qui est donc de 17 jours**. Comme on peut le voir à la **figure 1**, le cycle sexuel de la brebis est divisé en deux phases, soit 14 jours de phase lutéale où la progestérone est élevée et 3 jours de phase folliculaire (pré ovulatoire) où la progestérone diminue et l'œstrogène augmente, entraînant les chaleurs de la brebis. Une autre hormone moins connue, la LH, joue aussi un rôle important. En effet, l'ovulation de la brebis se produit suite à un pic de LH.

Par convention, le jour 0 est le jour du début des chaleurs. Les **chaleurs**, aussi appelées œstrus, durent en moyenne 36 heures (entre 24 et 72 heures) chez la brebis et l'ovulation se produit entre 20 et 40 heures suivant le début des chaleurs. Suite à l'ovulation, le follicule, qui a libéré l'ovule, se transforme en ce qu'on appelle un corps jaune.

Ce corps jaune sécrète de la progestérone pendant 14 jours (phase lutéale). Si le ou les ovules n'ont pas été fécondés, le corps jaune se dégrade au bout de 14 jours, ce qui entraîne une diminution rapide de la progestérone. Presque simultanément, l'œstrogène augmente, ce qui déclenche le début des chaleurs, puis la LH augmente rapidement, suivie de l'ovulation. Par la suite, le cycle recommence; ovulation, corps jaune, augmentation de la progestérone pour 14 jours, diminution de la progestérone, augmentation de l'œstrogène, chaleurs, pic de LH, ovulation...

**Pourquoi recommande-t-on de mettre le bélier 35 jours avec les brebis?** Si vous mettez un bélier 35 jours avec des brebis en saison sexuelle, la brebis aura deux chaleurs, donc deux ovulations, pour se faire saillir (cycle de 17 jours X 2 = 34 jours). Ainsi, si la brebis n'est pas gestante après 35 jours, c'est qu'elle ne cycle pas ou qu'elle a un problème de fertilité. Cette technique (restriction de la durée des saillies) permet ainsi d'éliminer rapidement les brebis improductives, de mieux contrôler le nombre de brebis saillies (travailler en groupes) et d'éviter une crise de logement l'hiver suivant! *Pensez-y!*

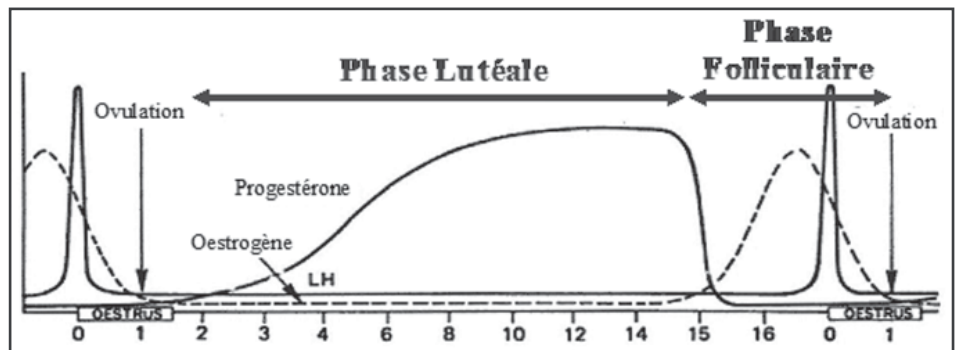
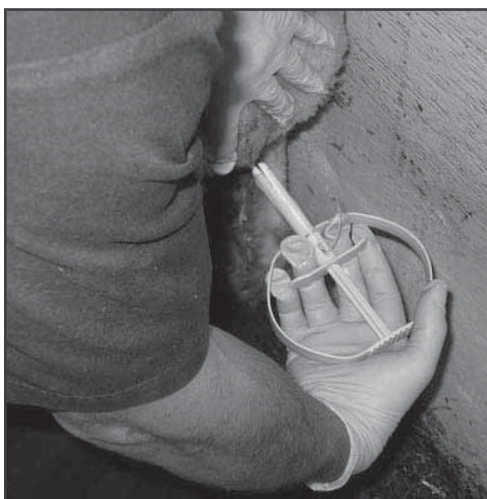


Figure 1 : Cycle sexuel de la brebis<sup>1</sup>

Le déroulement du cycle sexuel est donc entièrement contrôlé par les hormones. C'est pour quoi on utilise des **hormones exogènes** analogues aux **hormones endogènes** afin de mimer le cycle sexuel de la brebis et ainsi induire les chaleurs et l'ovulation au moment voulu. Maintenant que vous comprenez le fonctionnement du cycle sexuel de la brebis, il est beaucoup plus facile de comprendre comment fonctionne le protocole du CIDR<sup>MD</sup> ou du MGA et pourquoi il est important de bien le suivre.

### CIDR<sup>MD</sup>

Les CIDR<sup>MD</sup>, diminutif du terme anglais « *controlled internal drug release* », servent à recréer un cycle sexuel en imitant les conditions hormonales normales du cycle de la brebis. Pour produire le même schéma qu'à la **figure 1**, il doit y avoir présence de progestérone pendant 14 jours. Le CIDR<sup>MD</sup> contient de la progestérone qui est libérée dans la muqueuse vaginale



Une **hormone endogène** est une hormone produite par l'animal lui-même alors qu'une **hormone exogène** est une hormone qui est administrée à un animal. Cette hormone exogène peut être de source naturelle ou de fabrication synthétique.

de la brebis sous l'effet de la chaleur. Afin de bien mimer le cycle de la brebis, celle-ci doit avoir le CIDR<sup>MD</sup> pour une durée de 14 jours (**figure 2**). Lors du retrait du CIDR<sup>MD</sup>, il y a une baisse de progestérone comme lors de la destruction du corps jaune dans le cycle naturel de la brebis. À ce moment, il est important de faire une injection de PMSG « *Pregnant Mare Serum Gonadotropins* », commercialisée ici sous le nom de *Folligon*®. La PMSG est un produit naturel extrait du sérum de jument gestante. Elle contient, en autres, de la LH qui aide à induire l'ovulation et de la FSH qui stimule la production d'ovules. Ainsi,

le rôle le plus important de la PMSG est de permettre l'augmentation de la taille de la portée. Les chaleurs ont lieu 24 à 48 h après le retrait des CIDR<sup>MD</sup> et l'ovulation, 24 h après le début des chaleurs. Les béliers devraient donc être introduits avec les brebis 48 h après le retrait des CIDR<sup>MD</sup>. Si vous suivez bien la technique, vous devriez avoir un taux de réussite entre 70 et 80 %. Toutefois, comme les chaleurs sont très regroupées avec les CIDR<sup>MD</sup>, il est important de ne pas mettre plus de 5 à 8 brebis par bélier. Le travail en petits groupes donne aussi généralement de meilleurs résultats (ex. 15 brebis : 3 béliers).

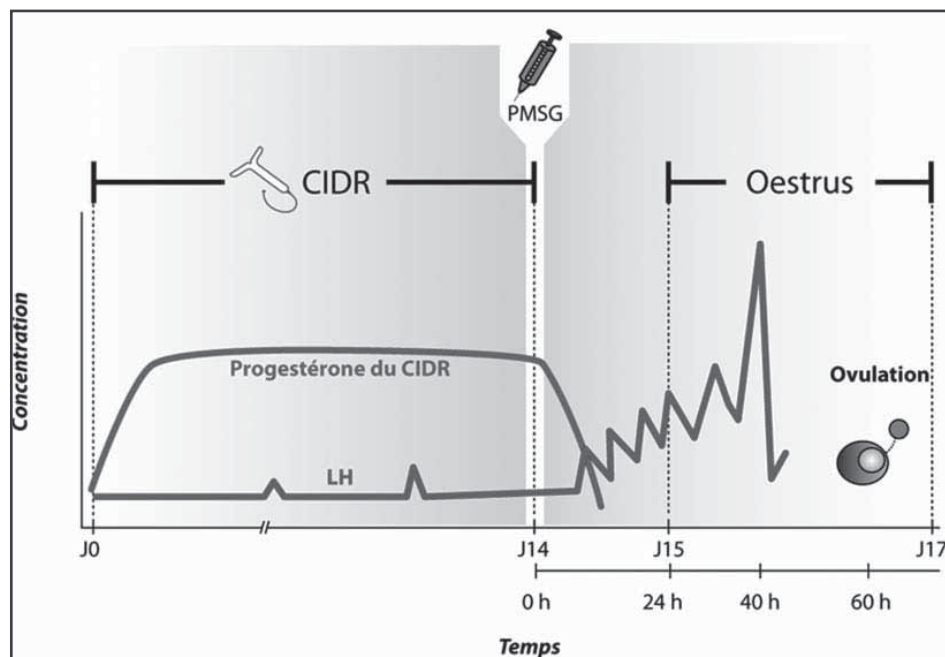


Figure 2 : Mode d'action des CIDR<sup>MD1</sup>

## MGA

L'acétate de mélangestrol (MGA) est un analogue synthétique de la progestérone administré oralement dans la moulée. Le MGA peut être ajouté dans la moulée cubée des meuneries sous prescription vétérinaire. La moulée avec MGA doit être servie en deux repas par jour, idéalement aux 10 à 12 heures, afin de maintenir des niveaux d'hormones relativement constants dans le système des brebis. Dans le but de bien mimer le cycle naturel des brebis, les repas de MGA devraient s'échelonner sur une période de 14 jours (figure 3). Il faudrait aussi idéalement une moulée cubée sans MGA afin d'habituer tranquillement les animaux à ce nouvel aliment avant de commencer le traitement. Il est essentiel que toutes les brebis aient accès à la mangeoire en même temps pour que chacune puisse manger une quantité suffisante de MGA. Une injection de PMSG (Folligon®) doit être faite aux brebis 8 à 12 heures après le dernier repas contenant du MGA. Avec cette technique, les chaleurs ont lieu 2 à 5 jours après le dernier repas de MGA

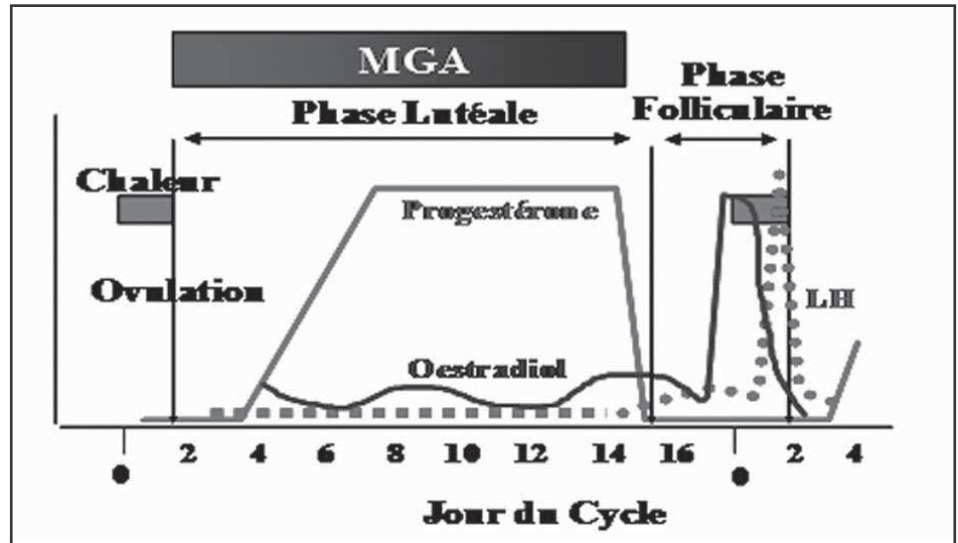



Figure 3 : Mode d'action du MGA<sup>1</sup>

et l'ovulation 24 h après le début des chaleurs. Les béliers devraient ainsi être introduits avec les brebis 48 h après le dernier repas de MGA. Si vous suivez bien la technique, vous pouvez avoir un taux de réussite entre 50 et 80 %. Les chaleurs sont moins bien regroupées avec le MGA qu'avec les CIDR<sup>MD</sup>, il est donc possible de mettre 1 bélier pour 10 brebis.

En conclusion, si on comprend bien le cycle sexuel de la brebis, on comprend pourquoi laisser un bélier plus de 35 jours avec des brebis est inutile. Les pro-

tocoles de désaisonnement à base d'hormones sont faits pour mimer le cycle des brebis; il est donc primordial de les respecter pour assurer un bon taux de réussite. Ces traitements aux hormones exogènes représentent des coûts par brebis assez importants (8-12 \$/brebis), il est donc dans votre intérêt de mettre tout en œuvre pour assurer les meilleurs résultats possibles. Si vous avez des questions sur le sujet, n'hésitez pas à consulter votre conseiller OVIPRO ou visiter le site Internet du CEPOQ au [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com). 

**À propos...** Apparu sur le marché en février 2011, le seul CIDR<sup>MD</sup> homologué au Canada est dorénavant le « CIDR 330<sup>®</sup> ». Contrairement à son prédécesseur, le « CIDR Eazi-Breed<sup>®</sup> », le fabricant recommande pour le « CIDR 330<sup>®</sup> » une pose d'une durée de 5 jours en contre-saison sexuelle. Le CEPOQ est actuellement en communication avec Pfizer Santé animale afin de discuter de ce protocole. Nous serons possiblement en mesure de vous fournir de l'information à ce propos dans la prochaine édition de l'*Ovin Québec*. N'hésitez pas à contacter votre vétérinaire praticien pour connaître son avis sur le sujet. Votre vétérinaire a le privilège de prescrire une posologie autre que celle indiquée sur le produit si nécessaire.

Le Dr François Castonguay et son équipe, en collaboration avec le Syndicat des producteurs de moutons de l'Estrie, André Charest, conseiller ovin du MAPAQ en Estrie, Dr Richard Bourassa, vétérinaire en Estrie et le CEPOQ, planifient de réaliser différents essais sur le protocole d'utilisation du CIDR (voir l'article « Le CIDR : Protocoles d'utilisation et efficacité sous la loupe » en page 36).

<sup>1</sup> Castonguay, F. 2010. La reproduction chez les ovins. Note de cours « Production ovine », Université Laval, 144 p.

## RECHERCHE

Élise Blais, étudiante à la maîtrise, Département des sciences animales, Université Laval

François Castonguay, chercheur, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Catherine Element-Boulianne, coresponsable de la R&D, CEPOQ

NOUVEAU PROJET

# Le CIDR<sup>MD</sup> : Protocoles d'utilisation et efficacité sous la loupe

L'efficacité de la reproduction en contre-saison sexuelle est un élément clé de la productivité et, donc, de la rentabilité d'un élevage ovin. Plusieurs méthodes de désaisonnement sont accessibles aux producteurs québécois : la sélection génétique, l'effet bélier, la photopériode, le CIDR<sup>MD</sup>, le MGA, etc. Sachant que l'objectif est de produire le plus grand nombre de kilogrammes d'agneaux par brebis par année, l'efficacité (% de fertilité) devrait venir en tête de liste des critères de sélection. Bien que la photopériode ait gagné en popularité au cours des dernières années, les techniques hormonales pour l'induction et le regroupement des chaleurs en contre-saison sont encore largement répandues au Québec et représentent une des voies à maîtriser pour améliorer la productivité des élevages ovins.

.....

Depuis l'arrêt de la fabrication de l'éponge vaginale Veramix<sup>MD</sup> au Canada en 2007, les producteurs ovins n'ont eu d'autre choix que de se tourner vers de nouvelles techniques pour l'induction et la synchronisation des chaleurs en contre-saison sexuelle. Ainsi, plusieurs éleveurs ont fait le saut vers l'utilisation de la photopériode. D'autres ont décidé d'utiliser un produit similaire à l'éponge vaginale qui a été homologué pour les ovins en 2010 : le CIDR<sup>MD</sup> (Controlled Internal Drug Release; voir l'article dans l'Ovin Québec du printemps 2009). Si on en croit les commentaires de plusieurs producteurs, les résultats d'induction des chaleurs et de fertilité avec ce dispositif intravaginal ne sont pas toujours ceux espérés. C'est dans cette optique que le projet intitulé « Utilisation du CIDR<sup>MD</sup> pour le contrôle de la reproduction des brebis en contre-saison sexuelle » a été mis sur pied.

### Les objectifs

Le projet, qui a débuté à l'été 2011, sera réalisé en trois phases, sur trois périodes de reproduction à contre-saison (printemps et été 2011, 2012 et 2013). Tout d'abord, nous déterminerons l'efficacité réelle de la technique du CIDR<sup>MD</sup> dans les élevages ovins commerciaux du Québec. Par la suite, nous voulons caractériser l'effet physiologique du produit et tenter d'optimiser l'efficacité

du traitement hormonal en testant différents protocoles. Finalement, nous assurerons le transfert technologique du protocole choisi en réalisant des essais sur un grand nombre de brebis.

### Un projet sur trois ans...

#### Phase 1.

La phase 1 a été entamée cet été chez plusieurs producteurs ovins de la région de l'Estrie. Ces éleveurs, qui possèdent à eux seuls près de 6 000 brebis, ont répondu à un questionnaire concernant les caractéristiques générales de leur élevage ainsi que leur méthode d'utilisation du CIDR<sup>MD</sup>. Cette première étape nous permettra d'établir un portrait de la façon dont est généralement employé le produit et des taux de fertilité obtenus antérieurement. De plus, au cours de l'été, nous avons suivi différents groupes de brebis synchronisées et recueilli plusieurs données (état de chair, régie d'accouplement, ratio bélier:brebis, préparation des béliers, etc.). Les résultats d'agnelage sont à venir. Nous pourrions ainsi évaluer les facteurs qui auraient pu affecter les résultats et déterminer si les résultats rapportés par les producteurs sont obtenus dans les meilleures conditions de régie possibles.




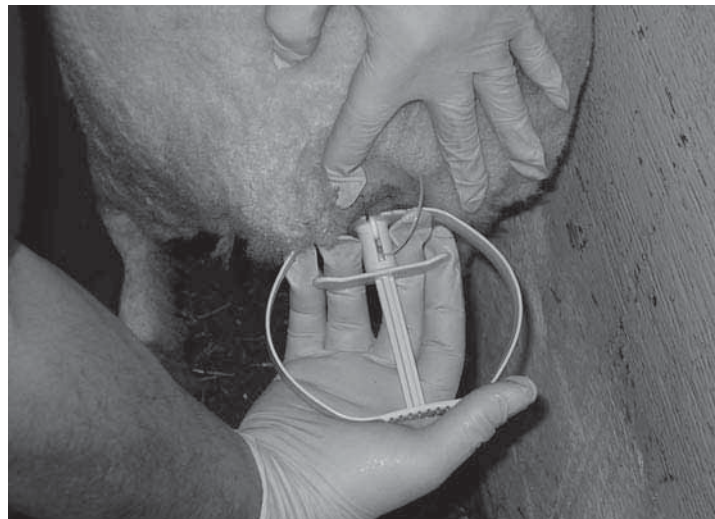
## Phase 2.

La première expérience, qui sera réalisée dans cette deuxième phase, permettra de mieux comprendre la séquence des différents événements physiologiques entourant le déclenchement d'une ovulation lors de l'emploi du CIDR<sup>MD</sup>. Au printemps 2012, un groupe de brebis hybrides prolifiques sera logé au CEPOQ pour tester différents protocoles d'utilisation du dispositif intravaginal (durée du traitement, moment d'injection de la PMSG, utilisation de prostaglandines,...) La concentration de progestérone pendant et après le traitement hormonal et le moment de la venue en chaleur sont quelques paramètres qui seront alors mesurés.

La deuxième partie de la phase 2 sera réalisée à l'été 2012 chez trois producteurs ovins de l'Estrie. Nous évaluerons les protocoles jugés prometteurs lors de la première expérience du printemps afin d'identifier celui qui permet d'obtenir les meilleurs résultats dans des conditions commerciales. L'état de chair des brebis au début du traitement, le taux d'induction des chaleurs, le taux de gestation à l'échographie, le nombre et la répartition des agnelages ainsi que la prolificité seront recueillis pour évaluer l'efficacité des traitements.

## Phase 3.

Cette dernière phase du projet se déroulera à l'été 2013 et permettra de vérifier l'efficacité et la répétabilité du protocole d'utilisation du CIDR<sup>MD</sup> choisi à la phase 2. Ce traitement sera donc reproduit dans plusieurs fermes de façon à valider les résultats dans différents environnements et sur un grand nombre de brebis et ainsi pouvoir arriver à des recommandations fiables. 



---

### *Vous avez le goût de partager vos expériences avec les CIDR<sup>MD</sup>?*

Si vous vous intéressez au projet et que vous aimeriez y apporter votre contribution, n'hésitez pas à nous contacter pour discuter de votre méthode d'utilisation des CIDR<sup>MD</sup> et de vos résultats et ainsi bonifier notre banque de données. Vous vous retrouverez alors au premier rang pour obtenir de l'information privilégiée sur le sujet.

### *Pour communiquer avec nous...*

**elise.blais.1@ulaval.ca** ou **francois.castonguay@fsaa.ulaval.ca**

ou consultez le site Internet du Groupe de recherche sur les ovins (**www.ovins.fsaa.ulaval.ca**)

---

*Ce projet est réalisé en collaboration avec le Syndicat des producteurs de moutons de l'Estrie, André Charest, conseiller régional en production ovine à la Direction régionale de l'Estrie du MAPAQ, et Richard Bourassa, vétérinaire à la Clinique vétérinaire de Sherbrooke.*

*Une partie du financement de ce projet a été assurée par Agriculture et Agroalimentaire Canada, par l'entremise du Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA). Au Québec, la part de ce programme destinée au secteur de la production agricole est gérée par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ).*



Agriculture et  
Agroalimentaire Canada

Agriculture and  
Agri-Food Canada



## GÉNÉTIQUE

**Robie Morel**, B. Sc., coordonnateur du secteur génétique, CEPOQ

**Amélie St-Pierre**, tsa, responsable de la saisie GenOvis hors Québec, CEPOQ

**Cathy Thériault-Landry**, tpa, responsable de la saisie GenOvis au Québec, CEPOQ



# La répétabilité... La quoi???

Un programme d'évaluation génétique tel que GenOvis vous permet de positionner vos béliers, vos brebis et vos agneaux selon différents caractères évalués. En effet, GenOvis vous permet de sélectionner les meilleurs sujets de votre troupeau afin que vous puissiez ainsi en améliorer la qualité et la productivité. Pour arriver à cette sélection, le producteur doit récolter des données sur les naissances, sur le gain des agneaux (poids à 50 jours et à 100 jours) et leur qualité bouchère (l'épaisseur de l'œil de longe et de gras dorsal). C'est précisément la récolte de ces données qui permet d'obtenir une évaluation génétique. De plus, la quantité de données récoltées permet d'avoir une précision accrue de cette même évaluation. Le niveau de précision d'une évaluation génétique est représenté par la **répétabilité**.

### La répétabilité et le nouveau programme GenOvis

Depuis la fin mai, le nouveau programme GenOvis est en force au Québec et au Canada. Ce changement a été fait dans le but d'améliorer le programme. En effet, Larry Schaeffer, généticien émérite à l'Université de Guelph, a révisé les **programmes principaux de calcul des évaluations génétiques (ÉPD)** pour améliorer la précision des ÉPD et aussi la répétabilité leur étant rattachée.

**Définition :** La **répétabilité** d'un ÉPD est une indication du nombre d'informations qui étaient disponibles lors de l'évaluation d'un caractère pour un animal .

Chaque ÉPD est accompagné d'un rang centile, qui positionne l'animal par rapport à sa race (plus le rang centile est élevé, plus l'animal sera de qualité génétique), mais aussi d'une répétabilité. Cette répétabilité est basée, tout comme le rang centile, sur une échelle de 1 à 99. Donc, plus la répétabilité est élevée, plus la valeur de l'ÉPD est précise. Comme vous le savez déjà, la quantité de données récoltées détermine la répétabilité. Plus le programme a de données sur un sujet en particulier pour un caractère évalué, plus grande est sa répétabilité, donc sa précision. Voici les cinq éléments qui influencent la répétabilité :

1. Le nombre de progénitures évaluées que l'animal a dans le programme;
2. Le nombre de progénitures évaluées du père de l'animal;
3. Le nombre de progénitures évaluées de la mère de l'animal;
4. Les performances de l'animal lui-même qui ont été entrées dans le programme;
5. Les performances de la mère de l'animal qui ont été entrées dans le programme.

Image 1 : Répétabilité élevée	
<u>Survie agneau</u> ÉPD Dir Mat.	
→ Rép Dir Mat	
% Dir Mat	
Âge 1er agn.	
ÉPD	
Rép	
%	
-0.04	-0.01
→ 88	85
1	27
1.06	
→ 85	
24	

Image 2 : Répétabilité faible	
<u>Survie agneau</u> ÉPD Dir Mat.	
→ Rép Dir Mat	
% Dir Mat	
Âge 1er agn.	
ÉPD	
Rép	
%	
-0.01	-0.01
→ 28	17
83	83
1.55	
→ 15	
5	

## Et pourquoi pas un exemple concret

Vous vous rendez chez un producteur dans le but d'acheter un nouveau bélier et il en a deux à vous proposer. Les ÉPD de ces deux sujets sont sensiblement équivalents. *Comment alors déterminer lequel est le meilleur ?* Dans ce cas, la répétabilité peut vous aider à sélectionner le bélier dont l'évaluation est la plus précise, donc qui a le plus de chances de transmettre les différentes valeurs des ÉPD calculées par le programme GenOvis.

Le **tableau 1** présente les caractéristiques des cinq éléments déterminant la répétabilité pour les deux béliers potentiels. Le **tableau 2** montre la répétabilité associée aux ÉPD des béliers potentiels pour certains caractères. On y remarque bien que l'animal CEPO 8787R, ayant le plus grand nombre de progénitures, a une répétabilité plus élevée pour les différents caractères évalués présentés dans cet exemple. On constate également que les répétabilités des caractères maternels (50-MAT, #nés et sevrés) sont plus faibles que les répétabilités des caractères paternels (50-DIR et 100-DIR). Ceci s'explique, en partie, par le fait que l'expression d'un caractère maternel s'exprime lorsque la progéniture femelle a elle-même de la progéniture et, d'autre part, surtout parce qu'il y a toujours beaucoup plus de données récoltées pour les caractères paternels. En effet, la très grande majorité des agneaux mâles et femelles sont pesés à 50 et 100 jours tandis que ce n'est

pas toutes les femelles qui auront des agneaux à leur tour.

## Quand considère-t-on la répétabilité ?

On doit prendre en compte la répétabilité d'un caractère lorsque celui-ci est considéré comme un critère de sélection et que la répétabilité lui étant associée est très faible. Par exemple, un animal avec une répétabilité de 10 % pour l'ÉPD #nés a beaucoup plus de chances de fluctuer dans le temps et d'être moins précis qu'un animal dont la répétabilité, pour le même caractère, est de 50 %. Autrement dit, lorsque l'on a le choix entre deux sujets dont les valeurs génétiques sont égales, on doit toujours choisir l'animal dont la ou les répétabilités des caractères considérés sont les plus élevées. Dans l'exemple ci-haut, le bélier CEPO 8787R a des répétabilités plus élevées que le bélier CEPO 9223U. Ainsi, pour des ÉPD équivalents, il est préférable d'acheter le bélier CEPO 8787R, puisqu'il a plus de chances de transmettre les caractères que vous recherchez que l'autre bélier.


Notez bien ici que l'âge du bélier ne fait pas de différence sur la répétabilité. Il est possible qu'un jeune bélier ait été davantage utilisé qu'un bélier d'un ou deux ans plus vieux et ait, par conséquent, une répétabilité plus élevée que celle du bélier plus vieux. La répétabilité considère la quantité d'information disponible sur un animal indépendamment de son âge.

## Les sujets sans historique

Il est évident qu'un animal sans historique (achat d'un bélier américain ou insémination de semence étrangère) aura des répétabilités très faibles pour chacun des caractères évalués. Au départ, il risque de varier beaucoup et on devra attendre un certain temps avant de connaître son potentiel réel. Ce délai est encore plus long pour tous les caractères maternels, car on devra attendre que sa progéniture femelle commence à avoir ses propres agneaux.

En pratique, cela signifie que même si à son évaluation initiale ce bélier ne présente pas de bons ÉPD, il y a beaucoup de chances pour que ses ÉPD changent dans le temps, au fur et à mesure que de la nouvelle information sera ajoutée dans la base de données. Son évaluation génétique a autant de chances d'augmenter que de diminuer, tout dépendant des performances de sa progéniture et de la progéniture de ses filles. Ainsi, il faut être patient et attendre d'avoir eu quelques descendants de ce bélier avant de prendre la décision de le garder ou de le vendre.

Au contraire, un bélier dont les ÉPD sont sous la moyenne de la race, mais dont la répétabilité est élevée pour la plupart des caractères, a beaucoup de chances de conserver cette même évaluation dans le temps. Cela signifie que sa progéniture, et possiblement celle de ses filles, performant moins bien que la moyenne de la race. Ce bélier n'est pas un bon choix, car on sait que les caractères qu'il transmet sont, en moyenne, inférieurs à la moyenne de la race.

En conclusion, la répétabilité peut jouer un rôle déterminant dans le choix final lors de l'achat et de la sélection de sujets reproducteurs. N'oubliez pas que plus il y a d'informations dans la base de données sur un animal, plus l'évaluation est précise. Cette information est importante à considérer afin de faire un choix éclairé et s'éviter de mauvaises surprises. 

**Tableau 1** : Caractéristiques des cinq éléments déterminant la répétabilité pour les deux béliers potentiels

Identifiant	Performance de l'animal	Performance de la mère	Nombre de progénitures de l'animal	Nombre de progénitures du père	Nombre de progénitures de la mère
CEPO9223U	Oui	Oui	7	49	10
CEPO8787R	Oui	Oui	80	77	1

**Tableau 2** : Répétabilité associée aux ÉPD des deux béliers potentiels pour certains caractères

Identifiant	Rép 50-DIR	Rép 100-DIR	Rép 50-MAT	Rép #nés	Rép #sevrés
CEPO9223U	74	76	65	67	46
CEPO8787R	93	93	83	90	73

Note: Rép signifie la répétabilité du caractère



# Les allées d'alimentation, *on fait ça comment?*

*Elles sont souvent construites rapidement, elles sont souvent temporaires et surtout, elles ne doivent pas coûter cher. Qu'elles soient de base ou « Hi-Tech », elles servent de support aux aliments, mais aussi à l'observation des animaux. Et surtout, ce sont elles qui font que notre travail d'alimentation peut être rapide et efficace dans un mode d'élevage en réclusion.*

Les allées d'alimentation font partie du kit de base de toute bergerie. Il y a, en effet, autant de façons de les fabriquer qu'il y a de bergeries. À l'inverse d'autres productions (laitière, porcine), les standards varient beaucoup et il n'y a pas de fabricant au Québec qui offre un produit commercial avec les spécificités liées à notre production. Voilà pourquoi il faut donc se référer aux normes de base et les fabriquer soi-même.

Il y a deux types d'allées d'alimentation : soit les **allées d'alimentation avec mangeoires** et celles **sans mangeoires**. Les points techniques importants sont les suivants :

### 1. Allées d'alimentation avec mangeoires : (photos 1 à 6)

- largeur idéale de l'allée de circulation 1,2 à 1,8 m (4 à 6 pi)
- largeur de la base de la mangeoire 30cm (12 po)
- hauteur à la gorge 50 – 60 cm (20 – 24 po)

#### Idéal pour : les brebis en lactation

Elles sont majoritairement construites en bois, mais il est possible de les fabriquer en acier galvanisé, en fibre de verre ou en plastique recyclé. Leur longévité dépend de la qualité de leur fabrication. Elles ont leur place dans les bâtiments où le plancher est en bonne condition et où le dégagement est faible (moins de 2,4 m de hauteur). Il est possible de les fixer aux poteaux de soutien. Le coût de revient pour la fabrication en bois varie de 35 \$ à 40 \$\* du mètre linéaire (10,50 \$ à 12 \$\* du pied linéaire) pour deux côtés d'alimentation.

#### Forces :

- ✓ pas d'agneaux dans l'allée d'alimentation
- ✓ peuvent être mécanisées
- ✓ permettent l'alimentation avec tout type de fourrage
- ✓ utilisables avec un rail à balle ronde, un chariot motorisé, un convoyeur-nourrisseur et un robot d'alimentation.

#### Faiblesses :

- ✗ faciles à briser avec les chariots motorisés
- ✗ dégagement souvent insuffisant pour les rails à balle ronde

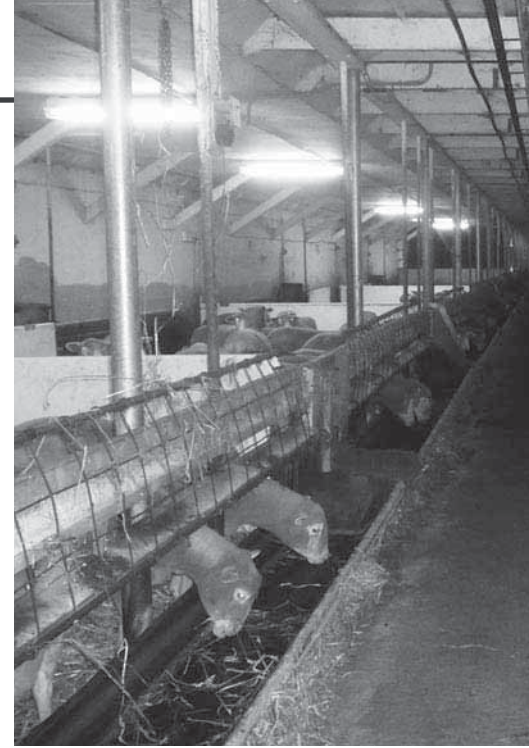


Photo 1. La largeur minimale de l'allée entre les mangeoires est de 4 pi (1,22 m) pour permettre le passage d'un chariot à grosses balles ou d'un chariot motorisé.

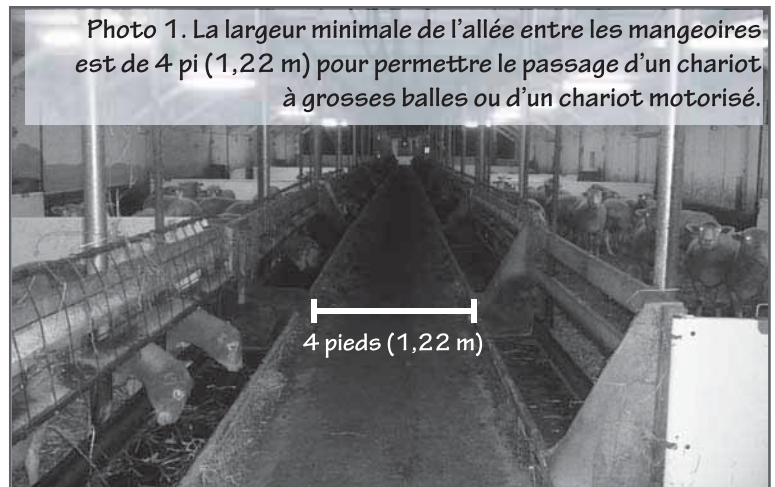
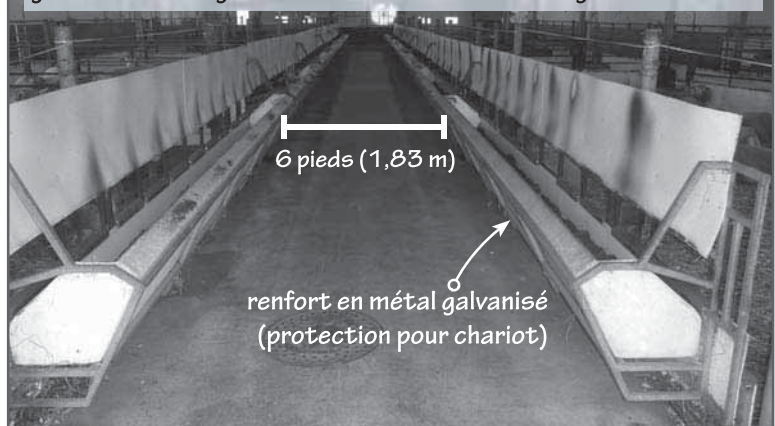


Photo 2. La largeur idéale de l'allée entre les mangeoires est de 6 pi (1,83 m) pour permettre le passage aisé d'un chariot à grosses balles ou d'un chariot motorisé. Les mangeoires ci-bas, construites en fibre de verre avec armature en acier galvanisé, ont l'avantage d'empêcher les bris causés par les chariots motorisés. Leur coût de revient est de beaucoup supérieur à celui des mangeoires en bois, mais leur durée de vie est aussi plus grande. Les mangeoires illustrées ici ont une vingtaine d'années.



## 2. Allées d'alimentation sans mangeoires :

(photos 7 à 12)

- largeur de 1,8 à 2,4 m (6 à 8 pi)
- hauteur à la gorge 50 – 60 cm (20 – 24 po)

**Idéal pour : tous les stades de production à l'exception du stade de lactation**

Pour une longévité et une plus grande solidité, il est préférable de les fabriquer en béton avec une largeur de 2,4 m (8 pi). Le coût de revient en béton varie de 46 \$ à 55 \$\* du mètre linéaire (14 \$ à 16,50 \$\* du pied linéaire) pour deux côtés d'alimentation. Elles sont faciles à intégrer dans une construction neuve. Par contre, dans les reconversions de bâtiments existants, où la hauteur disponible est de moins de 2,4 m, elles reviendront plus coûteuses que les allées d'alimentation avec mangeoires.

### Forces :

- ✓ peuvent facilement être mécanisées
- ✓ permettent l'alimentation avec tout type de fourrage
- ✓ utilisables avec un rail à balle ronde, un chariot motorisé, un convoyeur-nourrisseur, un robot d'alimentation et un minichargeur

### Faiblesses :

- ✗ les agneaux sous la mère peuvent sortir facilement
- ✗ il faut repousser le foin qui demeure au centre

**Tableau 1 : Espace mangeoire minimum (largeur) selon le stade de production**

Stade de production	Cm	Po
Brebis adultes	40 cm	16 po
Brebis fin gestation	50 - 60 cm	20 - 24 po
Béliers	45 cm	18 po
Agneaux	30 cm	12 po

**Tableau 2 : Hauteur requise à la gorge de l'animal selon le stade de production**

Stade de production	Cm	Po
Tous les stades	50 - 60 cm	20 - 24 po

**Tableau 3 : Espace pour la tête (hauteur d'ouverture) requise selon le type d'animaux**

Type d'animaux	Cm	Po
Brebis-agneaux	18 cm	7 po
Béliers	20 cm	8 po

\*Les prix mentionnés sont ceux des matériaux seuls. La main d'œuvre n'est pas incluse.

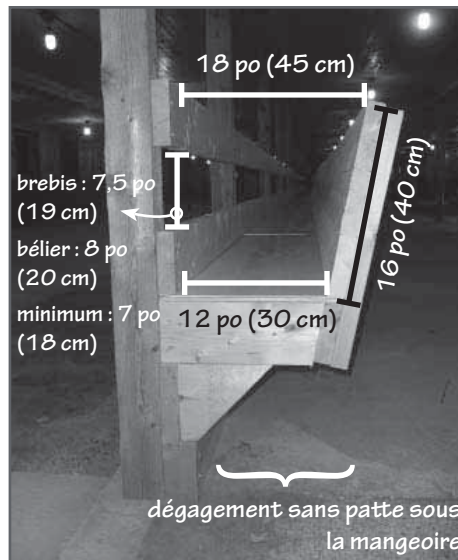


Photo 3. Les brebis qui manquent d'espace lorsqu'elles ont la tête dans la mangeoire ont tendance à tirer le foin dans le parc pour être plus à l'aise pour manger. Le grand espace pour la tête de cette mangeoire diminue le tirage de foin dans le parc.

L'absence de pattes de soutien sous la mangeoire facilite le balayage et permet un meilleur nettoyage.



Photo 4. Le bas de la mangeoire est complètement fermé pour empêcher les agneaux de sortir dans l'allée et pour éviter que la paille ne glisse sous la mangeoire. De plus, les rongeurs ne se tiennent pas sous ce type de mangeoire.

La petite marche de ciment permet d'éviter les bris aux mangeoires pendant l'écurage. Ainsi, vous pouvez gratter tout le fumier sans accrocher la base de vos mangeoires.



Photo 5. Le rebord de cette mangeoire permet de conserver l'ensilage et le foin à l'intérieur de la mangeoire. Ainsi, les animaux poussent beaucoup moins de foin dans l'allée centrale.

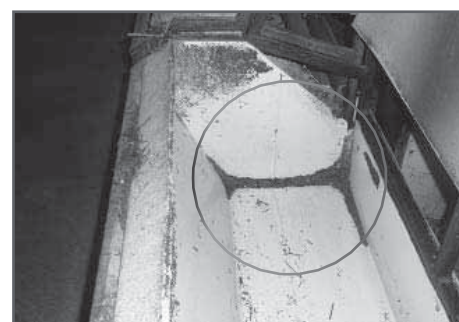


Photo 6. Attention !! Il est important de bien nettoyer les coins des mangeoires pour éviter le développement de moisissures et diminuer les risques de listériose.

Idéalement, faites vos mangeoires les plus longues possibles pour limiter, au minimum, la présence de coins.

D'autres types de mangeoires utilisées en Europe pourraient avoir un intérêt pour nous. C'est le cas, entre autres, de la mangeoire mécanisée qui permet un gain d'espace en bergerie et une rapidité d'alimentation. Elle permet l'utilisation de l'ensilage haché, des grosses balles et de foin sec. Elle est combinée avec des cornadis pour contrôler l'accès à l'aliment.

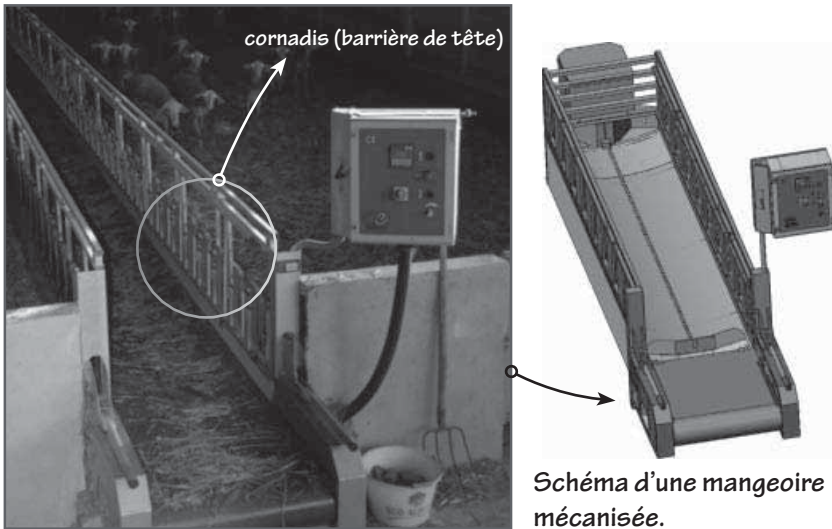


Photo 7. Voici un exemple de mangeoire mécanisée très populaire en Europe. Les principaux avantages de ce type de mangeoire sont la mécanisation et le gain en espace appréciable. Il faut, par contre, prévoir des allées de circulation de chaque côté des parcs.

Les cornadis sont des barrières de têtes qui contrôlent l'accès à la mangeoire. Ils permettent également de bloquer la tête des brebis pour vérifier les pis ou procéder à certaines manipulations des animaux. Il en existe différents modèles selon les besoins de l'élevage.

Photo 8. L'allée d'alimentation avec fond en céramique facilite beaucoup le nettoyage de l'espace d'alimentation.



Photo 9 et 10. La double planche diminue les sorties d'agneaux dans l'allée d'alimentation.

Par contre, cette installation a le désavantage de ne pas être adaptée aux béliers, puisque l'espace pour passer la tête (6 po) est insuffisant pour ces derniers. Certains béliers pourraient ne pas être capables d'y passer la tête ou encore y rester pris.




Photo 11. Système de barrières conçu pour éviter les pertes de laine chez les moutons d'exposition. L'animal peut manger librement sans se frotter le cou contre des planches.

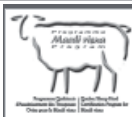


Ce système permet de changer l'angle de la barrière pour faciliter la distribution des aliments, le nettoyage de l'allée d'alimentation et permettre aux animaux de manger confortablement.



Photo 12. Position pour permettre l'alimentation des animaux.

Comme toujours, la solution parfaite n'existe pas. Il est possible, avec l'information que nous possédons aujourd'hui, de construire des allées d'alimentation solides et efficaces car, si on y pense bien, l'alimentation d'un troupeau est une tâche qui a toute son importance. 



## Programme Québécois d'Assainissement pour le *Maedi visna*



Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé (depuis)
<b>Bergerie de l'Estrie</b>	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Or (Mars 2008)
<b>Bergerie Fleuriault</b>	Meggie Parent	St-Gabriel-de-Rimouski	418 798-4315	Dorset-Romanov	
<b>Bergerie Hexagone</b>	Ruth Waldon	Ulverton	819 826-3212	Croisées Arcott-Rideau	
<b>Bergerie Les Jardins de Maïka</b>	Jessica Guérin	Beauharnois	450 225-5244	Dorset, Arcott Rid., SU.	Or (juin 2011)
<b>Bergerie Les Moutaines</b>	Benôit Laprise	Hébertville	418 344-9026	Arcott-Rideau	
<b>Bergerie Marie du Sud</b>	Rémi Garon	St-Gilles	418 888-3135	Romanov	Argent (juin 2011)
<b>Bergeries Mimeault</b>	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	450 377-8209	Dorset	Or (mai 2006)
<b>Bergerie Ovigène</b>	René Gagné	Ste-Hénédine	418 935-3701	Romanov	Or (juin 2009)
<b>CEPOQ</b>	CEPOQ	La Pocatière	418 856-1200	Dorset	Or (avril 2004)
<b>Elmshade Suffolks</b>	Larry Mastine	Danville	819 839-1720	Suffolk	Or(septembre 2010)
<b>Ferme Agronovie</b>	Marie-France Bouffard	Granby	450 379-5298	Rideau / Polypay	Or (juin 2009)
<b>Ferme Amki</b>	Gary Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Or (octobre 2003)
<b>Ferme André Toulouse</b>	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Argent (novembre 2005)
<b>Ferme Beausoleil</b>	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Argent (février 2008)
<b>Ferme Don. Tremblay</b>	Donald Tremblay	St-Hilarion	418 457-3066	Arcott-Rid, Arcott-Can	Or (octobre 2006)
<b>Ferme-École LAPOKITA</b>	Magella Pichette	La Pocatière	418 856-1110	Dorset, F1 DPXSU	Or (juin 2011)
<b>Ferme Édylie</b>	Élie Murray et Édith Houle	St-Félix-de-Valois	450 889-2675	Dorper- Romanov	Argent (novembre 2009)
<b>Ferme Harrington SENC</b>	Robert Mathieu	Harrington	819 242-8284	Icelandic	
<b>Ferme JMJ Gilbert</b>	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 875-5124	Finnoise	Or (janvier 2004)
<b>Ferme La Petite Bergère</b>	Paul-André Tremblay	Les Éboulements	418 635-1329	Arcott-Rideau	Or (mars 2010)
<b>Ferme Laurens</b>	Gérard Laurens	Ste-Clothilde-de-Horton	819 336-3681	Romanov	Or (novembre 2008)
<b>Ferme Lapointe Senc</b>	Jimmy Lapointe	St-Augustin	418 374-2008	Ile de France - Dorset	
<b>Ferme Ovimax</b>	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
<b>Ferme RIDO</b>	Sonya Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau	Or (avril 2004)
<b>Ferme G. Fontaine &amp; È.-M. Arcand</b>		Canton-de-Melbourne	819 826-2095	Icelandic	
<b>La Moutonnaire Inc</b>	Lucille Giroux	Ste-Hélène-de-Chester	819 382-2300	East-Friesian, Lacaune	
<b>Les Fermes Solidar</b>	Harold Leroux	Saguenay	418 696-3218	East-Friesian, Lacaune	
<b>Moutons de Panurge</b>	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	418 598-6501	Arcott-Rideau	
<b>Paul-Yves Coulombe</b>	Paul-Yves Coulombe	St-Hugues	450 794-2456	Polyp,Do, Ham,Suf,Cd	
<b>Porcheries Pelletier-Proulx</b>	Christine Pelletier	St-Roch-des-Aulnaies	418 354-2674	Rideau-Polypay	

Cette liste correspond à tous les troupeaux participant activement au programme et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres troupeaux préfèrent garder leur participation confidentielle.

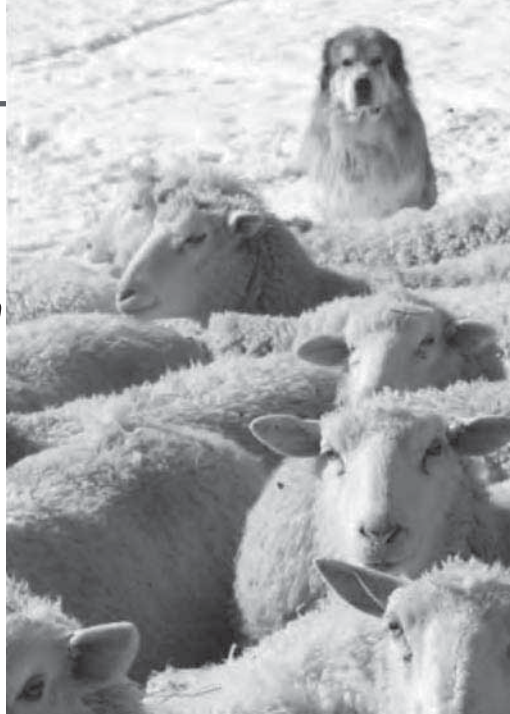
Le **statut Argent** reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le *Maedi visna* et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le **statut Or** reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque.

La vétérinaire responsable du programme par intérim est Dre Anne Leboeuf du MAPAQ. Pour information, consulter le site web ([www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)) ou contacter Martine Jean au CEPOQ au 418 856-1200, poste 225 ou [martine.jean@cepoq.com](mailto:martine.jean@cepoq.com).

*Pour la version la plus à jour de ce tableau, veuillez vous référer au site Internet du CEPOQ au [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)*

# Le Programme volontaire de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante (PVCTT)

photos : FCM



Le PVCTT est un programme national de gestion des risques de la tremblante au sein des troupeaux ovins mis à la disposition des producteurs de moutons ou de chèvres canadiens qui répondent à ses exigences. L'avantage de ce programme est d'offrir une protection individuelle de risque contre la tremblante du troupeau. En participant à ce programme, le troupeau sera identifié avec un risque très faible comparativement au reste du cheptel.

Cette identification permettra d'augmenter la commercialisation au Canada et un meilleur accès à l'importation des animaux vivants en provenance des États-Unis. À terme, le PVCTT devrait aider à ouvrir l'accès au marché de l'exportation.

## Fonctionnement du programme :

Le programme offre au producteur trois (3) options (voies) en fonction de ses besoins. Certaines conditions de base sont communes à l'ensemble du programme à savoir :

- ✓ Collaborer avec un vétérinaire accrédité qui permettra au producteur de choisir l'option la plus appropriée;
- ✓ maintenir un inventaire complet du troupeau;
- ✓ soumettre un rapport d'inventaire annuel, suivi par un vétérinaire accrédité;
- ✓ soumettre des échantillons de cerveau provenant de tous les moutons et chèvres; adultes (12 mois ou plus vieux) morts à la ferme (un minimum d'un essai négatif par producteur est exigé sur une base annuelle);
- ✓ limiter l'acquisition des femelles du troupeau sauf pour ceux en provenance des troupeaux accrédités du même niveau au PVCTT ou d'un niveau plus élevé.

devient toutefois obligatoire une fois le producteur inscrit. Le programme répond aux exigences de Normes Nationales (*National Standards*) qui lui confèrent une crédibilité et lui assure une réduction optimale du risque de la maladie. L'objectif est de permettre à tous les producteurs ovins d'acquérir des animaux avec un minimum de risque de la maladie.

## Les principales options (voies)

### Option 1 (Voie 1)

C'est l'option principale du programme, elle fonctionne selon les normes internationales. Dans cette option, la diminution du risque de la maladie passe par la limitation de l'acquisition des femelles et une surveillance de la maladie à long terme. Dans ce cas, l'accréditation complète exige de remplir les conditions du programme pour un minimum de cinq années complètes. Les producteurs doivent réaliser un inventaire annuel avec un vétérinaire accrédité.

### Options 2 et 3 (Voies 2 et 3)

En plus de la surveillance de la maladie à la ferme, les options 2 et 3 combinent l'utilisation de génotype pour la résistance de la maladie avec des technologies d'essai

sur des animaux vivants (ie: prélèvement des follicules lymphoïdes de la membrane nictitante) pour atténuer le risque de tremblante. Des essais sur des animaux vivants préliminaires et le déplacement des animaux sont exigés avant l'inscription au programme. Pour ces options, la certification complète est obtenue dans un laps de temps plus court que dans l'option 1. Ces deux options ne sont toutefois pas reconnues sur le plan international.

Pour l'ensemble des options, les exigences du programme sont établies sur une base de qualité de la gestion du système et chaque point représente une clé importante pour détecter la présence de la maladie et réduire les risques de son développement.

L'appui du PVCTT permet au Canada d'aller vers l'éradication de la tremblante. Il est également destiné à réduire les coûts annuels colossaux causés dans l'industrie agricole canadienne par la maladie et minimiser, ou empêcher, la destruction et la disposition des troupeaux infectés par la tremblante... *un souci coûteux pour des producteurs et pour l'ensemble de l'industrie.*



**Inscrivez-vous au programme :** pour inscrire votre troupeau au PVCTT, communiquer avec Tremblante Canada gratuitement au 1 866 534-1302

Pour plus d'information sur le PVCTT ou la tremblante, visiter [www.scrapiecanada.ca](http://www.scrapiecanada.ca), [www.inspection.gc.ca](http://www.inspection.gc.ca) ou entrer en contact avec le bureau de l'ACIA le plus proche.

Les fonds pour le Programme volontaire de la certification des troupeaux à l'égard de la tremblante et Tremblante Canada sont fournis par le Fonds Agri-flexibilité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

La participation au PVCTT est volontaire, l'application des règles du programme

# L'index ISOL, une méthode de sélection pas bête du tout !

*Au Québec, le bassin de génétique en production ovine laitière est plutôt limité et la sélection dans les fermes est majoritairement faite sur la production laitière. Au fil des ans, on tente d'augmenter la quantité de lait par animal, mais un grand nombre de brebis se retrouvent avec une mauvaise conformation de la mamelle. Tout cela a une incidence négative sur la productivité des animaux ainsi que sur le temps et le confort de traite.*



Dans le cadre d'un stage, j'ai pu constater que les éleveurs de brebis laitières en France se sont eux aussi rivos à ce problème dans le passé. Comme ici, leur sélection se faisait principalement sur la production laitière, ce qui a malheureusement tendance à dégrader la morphologie de la mamelle. Pour remédier à ce problème, ils ont élaboré une méthode efficace de sélection : l'Index ISOL.

## Le pointage de mamelles

En France, le CNBL (Comité National des Brebis Laitières) a demandé, vers le milieu des années 1990 à l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique), de travailler sur la morphologie des mamelles des ovins laitiers. La méthode du « pointage de mamelles » a alors été mise au point dans le but d'améliorer la conformation des pis. Un système mammaire bien développé engendre une réduction des problèmes de pis décrochés et mal conformés, permet de gagner du temps de traite, du confort de travail, diminuer le nombre de cellules somatiques et faciliter la tétée des agneaux.

**L'angle des trayons :** On vise une note allant vers le 1, c'est-à-dire une diminution de l'angle des trayons, car plus ils sont verticaux, moins la mamelle est décrochée et plus le sillon est marqué. *Avantages : facilité de tétée des agneaux, vidange complète de la mamelle, facilité de pose des manchons trayeurs.*

**Sillon :** On vise une note allant vers le 9,

c'est-à-dire une augmentation de la suspension de la mamelle, car un pis décroché avec des trayons hauts présente un risque de cellules somatiques plus élevé. *Avantage : bonne suspension de la mamelle ainsi que son maintien dans le temps.*

**Distante plancher-jarret :** On vise à diminuer la proximité avec le sol. *Avantages : vidange complète de la mamelle, facilité de pose des manchons trayeurs et facilité pour la tétée des agneaux.*

## L'index ISOL

Le pointage de mamelles est une méthode conçue spécifiquement pour l'amélioration de la conformation des pis, mais elle n'est pas complète à elle seule. Vers 2005, le CNBL ainsi que l'INRA ont donc décidé d'améliorer l'ensemble en mettant au point un outil de sélection complet, « l'Index ISOL ». Cette indexation est commune à toutes les races ovines laitères de France. Le but de cette nouvelle procédure était alors de pouvoir progresser génétiquement de façon intégrale, soit à la fois sur la production laitière, mais également sur la sphère mammaire. Plus précisément la sélection génétique se fait sur les deux points suivants :

- **Production laitière (50 %)**
  - Quantité de lait
  - Taux de gras
  - Taux de protéines


Le pointage de mamelles est fait avant la traite sur des pis pleins. Il est basé sur trois critères communs notés sur une échelle de 1 à 9.

Angle des trayons	Sillon	Distance plancher-jarret

## ➤ Morphologie mammaire (50 %)

- Niveau de cellules somatiques
- Pointage de mamelles (angle des trayons, sillon, distante plancher-jarret)

La production laitière et la morphologie mammaire comptent chacune pour 50 % de l'Index ISOL. Tous ces critères seront pris en compte afin de pouvoir, par la suite, noter les femelles et ainsi développer la race sur une base plus durable.

À court terme, les producteurs ont tendance à se fier uniquement sur la production laitière des brebis pour baser leur sélection, car c'est plus payant dans l'immédiat. Toutefois, il est bon de retenir que cette façon de faire a tendance à dégrader la morphologie de la mamelle à plus long terme. L'Index ISOL est une méthode de sélection qui permet d'assurer un avenir prometteur à la production ovine laitière tant en France qu'au Québec ! 



**Bergerie de l'Estrie**

**Romanov**  
Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

Troupeau fermé - GenOvis  
Statut or - maedi-visna  
F1 Dorset/Romanov  
Béliers génotypés

Andrée Houle & François Roux  
559, rue Des Muguets  
Coaticook, QC J1A 3A9  
Tél. : 819 849-3221  
Télé. : 819 849-0475  
froux1@videotron.ca

## David St-Onge Tonte de moutons/Sheep shearing

Qué./Ont.

*Partout selon le nombre de têtes  
Anywhere according to flock size*

taille d'onglons selon disponibilité  
hoof trimming according to availability

**450-361-9750**

## Ferme RIDO senc.

Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy  
Éleveur Arcott Rideau  
Statut OR Maedi visna  
Sujets disponibles au  
[www.fermerido.com](http://www.fermerido.com)

- Testé pour la tremblante en mai 2011 (non détectée)
- 26.6 % des femelles ont un ISM dans le 1 et 2 % de la race (rang centile 98 et 99)
- 58.2 % des femelles ont un ISM dans le 5 % de la race (rang centile 95 et mieux)
- Troupeau classifié pour la conformation

130, Rang 3 Est,  
La Pocatière (Québec) Canada G0R 1Z0  
Téléphone : 418 856-5140  
rido@videotron.ca

## Cours de tonte

13 novembre 2011, 15-22 janvier 2012

### Initiation l'élevage ovin

3 mars 2012

Nicole Blanchard 450 588-2875  
nicolelatondeuse@hotmail.com

## Béliers et agnelles HAMPSHIRE

- musculature équilibrée
- lignées productives
- contrôle GenOvis
- gras dorsal
- œil de longe
- gigots développés

Joël Girard, 418 345-2321  
joelmuc@hotmail.com



## DEMANDES SPÉCIFIQUES D'AGNEAUX AU COURS DE L'ANNÉE

	FÊTE	DATE	TYPE D'AGNEAU DEMANDÉ
FÊTE ISLAMIQUE	<b>MAWLID EL-NABI NAISSANCE DU PROPHÈTE</b>	4 février 2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Agneau abattu selon le rite <i>Halal</i>;</li> <li>✦ Pas de spécificité quant à l'âge ou le sexe.</li> </ul>
FÊTE JUIVE	<b>PÂQUES JUIVES</b>	7 au 14 avril 2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Agneau abattu selon le rite <i>Kasher</i></li> <li>✦ Agneau dont le poids se situe entre 30-55 lb vivant, l'agneau de lait ou l'agneau lourd sont également demandés.</li> </ul>
FÊTE CHRÉTIENNE	<b>PÂQUES</b>	8 avril 2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Tous types d'agneaux : lait, léger et lourd.</li> </ul>
FÊTE ISLAMIQUE	<b>DÉBUT DU RAMADAN</b>	20 juillet 2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Agneau abattu selon le rite <i>Halal</i>;</li> <li>✦ Agneau âgé de moins d'un an dont le poids se situe entre</li> <li>✦ 60-80 lb est privilégié.</li> </ul>
FÊTE ISLAMIQUE	<b>AID EL FITR FIN DU RAMADAN</b>	19 août 2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Agneau abattu selon le rite <i>Halal</i>;</li> <li>✦ Agneau le plus demandé est de sexe mâle dont le poids se situe entre 60 et 80 lb vivant.</li> </ul>
FÊTE ISLAMIQUE	<b>AID EL-ADHA FÊTE DU BÉLIER</b>	7 novembre 2011 25 octobre 2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Agneau abattu selon le rite <i>Halal</i>;</li> <li>✦ Agneau lourd de sexe mâle.</li> </ul>

sources : [www.sheepandgoat.com](http://www.sheepandgoat.com)  
et  
<http://osma.vlinteractive.com/HOME.aspx>

# Domaine du Mouton D'Or Inc.

## Hybrides F1 Dorset/Romanov

### SERVICE D'ÉCURAGE

Estrie-chaudières Appalaches-Boisfrancs

Autres régions possibles...



Pour informations:

1-866-458-2929

vletourneau@domainedumoutondor.com

### Agence de vente des agneaux lourds

## CALENDRIER d'octobre 2011 à janvier 2012

Le **mardi** est la limite pour le producteur d'annoncer à la FPAMQ le nombre d'agneaux lourds qu'il désire mettre en marché la semaine suivante. | Le **vendredi** est la journée de réception de la confirmation de la livraison. \*

#### OCTOBRE 2011

P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
20	13	39							1
20	14	40	2	3	4	5	6	7	8
21	14	41	9	10	11	12	13	14	15
21	14	42	16	17	18	19	20	21	22
22	15	43	23	24	25	26	27	28	29
22	15	44	30	31					

#### NOVEMBRE 2011

P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
22	15	44			1	2	3	4	5
23	15	45	6	7	8	9	10	11	12
23	16	46	13	14	15	16	17	18	19
24	16	47	20	21	22	23	24	25	26
24	16	48	27	28	29	30			

#### DÉCEMBRE 2011

P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
24	16	48					1	2	3
25	17	49	4	5	6	7	8	9	10
25	17	50	11	12	13	14	15	16	17
26	17	51	18	19	20	21	22	23	24
26	17	52	25	26	27	28	29	30	31

#### JANVIER 2012

P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
1	1	1	1	2	3	4	5	6	7
1	1	2	8	9	10	11	12	13	14
2	1	3	15	16	17	18	19	20	21
2	2	4	22	23	24	25	26	27	28
3	2	5	29	30	31				

**LÉGENDE :** SEM : numéro de la semaine  
P2 : période de deux semaines  
P3 : période de trois semaines

\* Les journées fériées peuvent faire décaler les dates prévues.